

L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 140 - Avril 2018 - www.allevard.fr



Le cinéma Bel'donne se porte bien / p.14

Les collections du Musée en chantier / p.15

Lac du Flumet : traitement des sédiments / p.8

SAMU

15

GENDARMERIE

17

POMPIERS

18

114

N° d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

ADMR

Aide à domicile en milieu rural
14, avenue de Savoie

04 76 13 50 83

ADSPA

Soins à domicile
04 76 45 07 34

Assistance sociale CARSAT

RDV au **04 76 12 19 26**

Bibliothèque

Ancien Collège
Lundi, mercredi, de 16 h 30 à 18 h 30
Jeudi, de 10 h à 12 h
Samedi, de 10 h à 12 h 30

04 76 73 65 07

Caisse d'Allocations Familiales

Lundi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra

Véolia

09 69 32 34 58

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^e mercredis du mois en mairie
Sur RDV au **04 76 97 50 24**
www.conciliateurs.fr

Conseiller juridique

3^e mardi du mois, en mairie,
de 17 h 30 à 19 h
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

Déchetterie

Mercredi, vendredi de 14 h à 18 h
Lundi, samedi, de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
Jusqu'à 19 h l'été

Maison du Territoire

71, chemin des Sources
Bernin
04 56 58 16 00

Gardes médicales

Maison médicale
12, rue Lamartine à Froges
- Les jours de semaine de 20 h à minuit
- Les samedis de midi à minuit
- Les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit
Pour avoir un rendez-vous appeler le
0810 15 33 33

Attention : aucun patient n'est vu sans accord préalable du centre 15

Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry
17 ou **04 76 97 50 14**

Tous les jeudis et samedis de 08 h à 12 h
et de 14 h à 18 h.

Pour les plaintes, service en ligne de prise
de rendez-vous personnalisée :

pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

La Poste

8, avenue Louaraz

36 31 : courrier

36.39 : banque postale

Lundi, jeudi vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30
Mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h
Départ du courrier à 15 h 30

Ludothèque

Ancien collège
Mercredi, de 16 h à 18 h 30

Mairie d'Allevard-les-Bains

Place de Verdun
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**
contact@allevard.fr
www.allevard.fr
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Multi-accueil Les Flocons

14, bis avenue de Savoie
04 76 45 07 28

Musée d'Allevard

Maison des Forges
04 76 45 16 40
museejadis@allevard.fr
www.museedallevard.wordpress.com

Office du Tourisme

Place de la Résistance

04 76 45 10 11

Lundi, 10 h/12 h et 14 h/18 h ; du mardi
au vendredi, 9 h/12 h et 14 h/18 h
www.allevard-les-bains.com

Perception

10, avenue Louaraz

04 76 97 51 14

Ouverture au public : du lundi au vendredi
le matin de 8 h 45 à 12 h.

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi
de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

Police Municipale

Square Menaggio

04 76 97 00 84

Pôle Emploi Pontcharra

440, avenue de la gare
Tél. candidat **39 49**
Tél. employeur **39 95**

GEG

24, avenue de Savoie
Du lundi au vendredi,
de 8 h 10 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 30

**Un seul numéro pour joindre la région
et dépannage 24 heures sur 24 :**
04 76 97 53 54

Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz
04 76 08 11 96
www.ram-paysdallevard.fr

Retraites complémentaires

Sur RDV au **08 20 20 00 14**

Retraite CARSAT

Permanence à Pontcharra,
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra
Accueil uniquement sur RV au **39 60**

SASEP Saint-Pierre

04 76 40 66 18

Sécurité sociale

Jeudi, de 9 h à 11 h 30, en mairie

Transports du Grésivaudan

0 800 941 103 (appels gratuits)
www.tougo.fr

ALLEVARDIN 140

Édité par la commune d'Allevard-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication** : Philippe Langénieux-Villard.

Rédaction : Bernadette Buzaré. **Photos** : Bernadette Buzaré. **Mise en page** : Yann Moreaux.

Édition : Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution** : La Poste. **Tirage** : 4 500 exemplaires. **Dépôt légal** : avril 2018 - ISSN 1270-0061.

Musique, art, sport, les écoles municipales

Ecole des Sports

Multi activités

Enfants de maternelle et primaire.

Carole De La Cruz : 04 76 45 58 51
Bureau des Sports - La Pléiade
ems@allevard.fr

Ecole de musique

Eveil musical

Dès la 3^e année de maternelle.

Formation musicale

Dès l'entrée de l'enfant au CE1.

Formation instrumentale

Dès l'entrée de l'enfant au CE1.

Instruments enseignés

Clarinette, cor d'harmonie, flûte traversière, hautbois, percussion, piano, saxophone, trompette, trombone, tuba, violon.

24, avenue de Savoie : 04 76 45 10 79
eric.ferrier@emmallevard.com

Ecole des arts

Peinture

Peinture animalière (adultes), peinture décorative (adultes), peinture-illustration-fresque (enfants et ados), dessin (ados et adultes).

Anne Cochet :
04 76 13 59 22 ou 06 51 92 61 37

Création artistique

Initiation au dessin, au pastel, à la peinture, au papier mâché, au collage, au récup'art, à la gravure (5-10 ans).

Valérie Lainé :
04 76 08 29 31 ou 06 85 64 94 66

Poterie, travail autour de la terre, céramique

Enfants et adultes.

Véronique Coissac :
09 53 09 27 68 ou 06 83 32 77 68

Sculpture sur bois

Adultes.

Joseph Flaven : 04 76 97 55 66
Maison des Forges – Rue de la Gorge

Cartes d'identité et passeports, dans les mairies équipées

En 2009, la commune d'Allevard avait accepté de faire partie des mairies équipées pour répondre aux demandes de passeports biométriques, dans un souci de conserver un service de proximité. En 2016, les cartes d'identité ont rejoint les mêmes modalités de délivrance. La Mairie s'est alors retrouvée face à un nombre de demandes considérable, nombreuses émergeant d'habitants d'autres communes, engendrant un surcroît de travail et des coûts importants. Par ailleurs, le délai d'attente pour l'utilisateur n'était plus raisonnable.

L'État accompagne à hauteur de 5030€ par an les mairies qui effectuent ce service, ce qui ne permet pas l'embauche d'un personnel supplémentaire, qui aurait été indispensable pour pérenniser cette activité à Allevard.

Pontcharra : 04 76 97 11 65
Domène : 04 76 77 23 81
Montmélian : 04 79 84 07 31
St-Pierre-d'Albigny : 04 79 28 50 23
Attention, il faut prendre rendez-vous dans les mairies au préalable.



Désormais les Pacs se signent en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les mairies se sont vues transférer l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (Pacs) qui étaient auparavant confiés aux tribunaux. C'est désormais l'officier d'état civil de la résidence du couple qui est en charge de ce contrat.

Les futurs partenaires de Pacs doivent constituer un dossier comprenant copie intégrale des actes de naissance (de moins de 3 mois), pièces d'identité, une convention de Pacs (cerfa n° 15726-02) ainsi qu'une déclaration conjointe d'un Pacs (cerfa n° 15725-02) téléchargeables sur service-public.fr.

Après prise de rendez-vous, le couple signera ces documents devant l'officier d'état civil.

A noter, qu'un Pacs peut être conclu également chez un Notaire.

Contact Mairie d'Allevard :
Françoise Barras – f.barras@allevard.fr – 04 76 97 00 70

Carte grise, permis de conduire, vos démarches uniquement sur Internet

Dans le cadre de la simplification administrative, il n'est plus nécessaire de vous rendre en préfecture pour effectuer vos démarches d'immatriculation de véhicule ou celles relatives au permis de conduire.

Les téléprocédures relatives aux immatriculations sont disponibles sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Pour le permis de conduire il faut vous rendre sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Depuis le 16 octobre, les présentations aux guichets de la préfecture ou par envoi postal ne sont plus possibles. Seuls les dossiers transmis par la procédure dématérialisée sont instruits.

Au sein du conseil municipal



Fabrice COHARD

Élu de la liste « Aïmons Allevard », il a succédé à Patricia Hernandez qui s'est retirée du conseil municipal.



Béatrice DEQUIDT

Élue 6^e adjointe au maire après que Marie-France Montmayeur ait souhaité, pour des raisons familiales, reprendre un poste de conseillère municipale. Béatrice Dequidt est déléguée aux écoles, à la jeunesse et à l'action sociale.



Virginie LAGARDE

Élue 7^e adjointe au maire, déléguée à la solidarité, au protocole, à l'école de musique et au forum jeunesse.



Carine PICCEU

Élue 8^e adjointe au maire, déléguée à l'agriculture et à la solidarité montagnarde, au cadre de vie et au fleurissement.

Un record pour la collecte alimentaire



La collecte alimentaire permet chaque année, sous l'égide de la banque alimentaire, de collecter des denrées qui sont distribuées aux personnes de la commune en situation de précarité. Fin 2017, une générosité record avec 1073kg récoltés (890kg en 2016, 852kg en 2015). Merci à tous les donateurs et aux élèves du Lycée du Bréda qui ont apporté leur aide. Cette opération est organisée par le centre communal d'action sociale sous la responsabilité de Béatrice Dequidt, adjointe au maire déléguée aux écoles, à la jeunesse et à l'action sociale.

Un effort sur les décorations de Noël



La municipalité a décidé de faire un effort en matière de décoration de Noël des espaces publics en investissant dans 24 traversées de rue par des guirlandes à LED et 30 guirlandes à LED posées dans les arbres. A l'issue de la période des fêtes, seule une partie du matériel a été démontée pour éviter des manipulations et le stockage qui sont néfastes pour leur entretien.

Coût 16 600€.

D'importants travaux d'assainissement à Montouvard, bientôt à La Touvière

Depuis mi-octobre, le hameau de Montouvard bénéficie de travaux de construction d'un réseau d'assainissement de 1800 mètres linéaires qui sera relié au réseau principal. Cet important chantier va mettre un terme à l'épandage des eaux usées en milieu naturel.

Dans cette même tranchée, est mise en place une adduction d'eau potable. Jusqu'à présent Montouvard était alimenté en eau par des sources naturelles qui peuvent s'avérer insuffisantes en cas de sécheresse ou de pollution de la source. Ces travaux vont permettre de surpresser le réseau d'adduction d'eau potable par la création de deux stations de pompage, une montée de Montouvard, une autre au-dessus du Replat de Montouvard

Ce réseau va garantir à Montouvard des ressources en eau et diminuer les pollutions. Le quartier de La Touvière devrait bientôt également bénéficier de la création d'un



réseau avec poste de refoulement renvoyant les eaux usées sur le réseau du Sabre sur la RD 525, ce qui règlera définitivement les problèmes d'assainissement.

Plus d'un million d'euros engagés par la commune mais que la communauté de communes Le Grésivaudan reprend à son compte puisque depuis le 1^{er} janvier 2018 elle est en charge de la compétence eau et assainissement.

Coût : 1 000 000€

Démolir pour embellir

Afin d'améliorer l'aspect visuel du quartier « avenue de Savoie », à proximité de l'école de musique, la commune a acheté une maison en très mauvais état afin de procéder à sa démolition. Le réaménagement de cet espace sera étudié en concertation avec le conseil de quartier de ce secteur.

Coût : 30 000€ (achat), 22 000€ (démolition).



Mieux vaut prévenir, les ruisseaux curés

Compte tenu des fortes précipitations en janvier, par mesure de prévention, les ruisseaux d'Allevard dit « sensibles » ont été curés, sans attendre la prochaine campagne préventive, pour éviter les embâcles et les inondations des propriétés privées.



Les piétons mieux protégés

40 plots de protection des piétons ont été installés en bordure de trottoir place du Temple, rue du 8 mai et avenue des Bains.

Coût : 5 000€



L'école maternelle Jeanne des Ayettes équipée d'une alarme

Compte tenu d'intrusions répétées et de dégradations (hors temps scolaire) dans le bâtiment de l'école maternelle, une alarme à détection de présence est désormais installée.

Coût : 5 200€

La route de Clarabout n'a pas résisté aux pluies

Suite aux forts épisodes pluvieux en janvier, la route de Clarabout à Montouvrard s'est effondrée sur 60 mètres linéaires. La commune a immédiatement engagé des travaux de sécurisation de la voirie et de captage des eaux de sources et pluviales pour éviter une aggravation (15 000€).

Après avis du service RTM (Restauration des Terrains en Montagne), la route a été de nouveau ouverte mais en limitant la largeur de la chaussée et l'accès aux véhicules légers des riverains. La situation est surveillée de près et des travaux plus pérennes seront étudiés en fonction de l'évolution.



Plantations fleurissement 2018 Espaces publics

7 000 plans annuels

2 300 plans bisannuels





3 parcours de courses d'orientation s'ouvrent à Allevard

À l'initiative de la municipalité, sous la responsabilité de Martine Kohly, adjointe au maire déléguée au sport, trois parcours de courses d'orientation sont en cours de réalisation sur le territoire de la commune :

- 1 À la Mirande : il revêt des caractéristiques idéales pour l'initiation des scolaires.
- 2 Dans le parc thermal : de faible distance et en plein centre-ville, il s'adresse davantage aux familles.
- 3 Au Collet d'Allevard : il sera installé en mai, après la fonte des neiges. Il se destine aux sportifs confirmés.



Qu'est-ce qu'un parcours d'orientation ? Une activité pour la tête et les jambes

La course d'orientation est un sport où les pratiquants utilisent une carte spécifique et une boussole pour trouver leur itinéraire dans le but de rallier des points de contrôle, les balises, qui forment un parcours pré-établi. Celui qui réalise le meilleur temps gagne !

Coût : 14635€ (Conseil départemental : 7317€, Fédération de course d'orientation : 890€, commune 6427€)

Parc thermal : l'aire de jeux rénovée

L'espace de jeux dans le parc thermal est en cours de rénovation



Les jeux en place, devenus trop vétustes, sont démontés par les services municipaux. Un nouvel enrobé a été mis en place sur la partie haute de l'espace, tandis que la partie basse devrait bénéficier d'un revêtement encore à l'étude. Après concertation avec les professionnels de la petite enfance, un tourniquet et une cabane seront installés. Cet espace sera dédié aux très jeunes enfants qui devraient voir cette aire s'étoffer d'autres jeux.

La commission sécurité appelle à une prise de conscience

La Commission municipale «sécurité et circulation», présidée par Bernard Anselmino, souhaite mettre l'accent sur la sécurité routière et le « bien vivre ensemble ». Certains vont penser «qu'est-ce qu'ils vont encore nous interdire», d'autres dire «il est vraiment temps de faire quelque chose».

Effectivement, l'objectif des élus de cette commission est d'alerter sur les droits et les devoirs de tout citoyen. Pourquoi respecter les espaces de stationnement ? Pourquoi respecter les limitations de vitesse, les zones piétonnes, les sens de circulation ? Pourquoi ne pourrait-on pas faire ce que nous avons envie de faire ?

Dans toute société, il y a un règlement pour que chacun puisse y trouver sa place, se déplacer sans risque, y vivre sereinement et si possible s'y épanouir : c'est ce que nous souhaitons pour chaque Allevardin ou visiteur, se sentir en sécurité dans l'espace public.

A quoi sert de forcer le passage quand la circulation est alternée ?

Au nom de quel droit stationner quand on sait que notre véhicule va gêner un autre conducteur, un piéton, empêcher une poussette ou un fauteuil roulant de passer ?

A quoi sert de rouler à vive allure, voire de faire la course, de klaxonner de façon intempestive ?

Ne pourrait-on pas imaginer Allevard comme une commune où la sérénité, le bien-être et la sécurité seraient nos moteurs ? Quelle image renvoyons-nous aux enfants quand nos comportements « dérapent » ? Comment faire pour qu'ils deviennent, à leur tour, des citoyens responsables ?

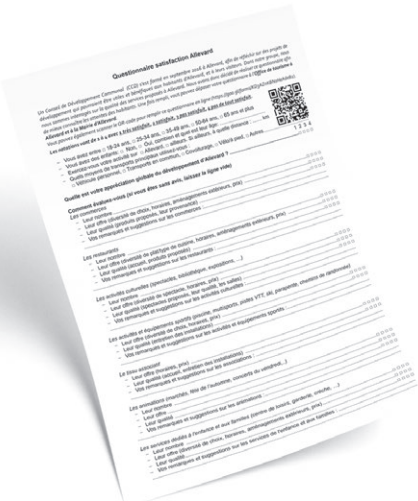
Alors, si on essayait de s'y mettre ? Vous verrez, rouler à 50 km/h permet de voir ce qui nous entoure, respecter les 30 km/h aux abords du collège permet de freiner et d'éviter un collégien inattentif quand il traverse, respecter la circulation alternée amène un sourire ou un geste de remerciement dans l'autre véhicule !

C'est mieux qu'un accident, une insulte ou un acte de violence, non ?

La commission municipale sécurité et circulation : Bernard Anselmino, Karine Sanchez-Beaufils, Olivier Lavarenne, Béatrice Dequidt, Carine Picceu, Fabienne Lebe

Réponses au questionnaire du Conseil Communal de Développement

Le Conseil Communal de Développement (CCD) d'Allevard s'est mis en place en septembre 2016. Composé de plusieurs citoyens bénévoles, son objet est de réfléchir à des projets qui pourraient être utiles et bénéfiques aux habitants d'Allevard et à leurs visiteurs. En juillet, un questionnaire ayant pour objectif de sonder la satisfaction des différents services à Allevard a été communiqué à travers différents réseaux (Allevardin, mairie mais aussi via internet). Ce questionnaire balaie l'ensemble des services au sens large à disposition des Allevardins et/ou des personnes qui y résident, que ce soit par exemple l'offre des commerces, le tissu associatif, les transports ou encore les services allant de la petite enfance aux adolescents.



Le taux de réponse est important puisqu'il représente plus de 3,5% du nombre d'habitants ayant plus de 18 ans.

Avant une communication plus détaillée, le CCD souhaite d'ores et déjà partager les éléments qui ont été jugés très satisfaisants comme les activités associatives appréciées à 84% ou encore la qualité du tissu associatif à 80% et la qualité des animations proposées régulièrement appréciées à 82%. En revanche, le CCD a pu constater à travers ces questionnaires, un fort taux d'insatisfaction concernant les services dédiés aux adolescents et un taux d'insatisfaction de 56% du développement d'Allevard en général. L'ensemble des points positifs et négatifs seront précisés prochainement dans l'onglet réservé au CCD d'Allevard sur le site « allevard.fr » et seront pris en compte pour proposer des pistes d'amélioration et/ou des propositions concrètes en vue de répondre aux demandes des Allevardins.

Le Conseil Communal de développement : Carole Chevalier, Maud Colombin, Jean-Christophe Gaufres, Bernard Giraud, Anaïs Loizzo, Thomas Spiegelberger (président), Maximilien Wagner.

Le CCD est toujours à la recherche de nouveaux volontaires souhaitant participer. Vous pouvez prendre contact par courriel : ccd.allevard@gmail.com



Lionel Pois-Pompée à la tête de la caserne

Lionel Pois-Pompée a pris le commandement de la caserne de pompiers d'Allevard lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le 7 décembre, en présence du sous-préfet et des instances départementales du service départemental incendie et Secours. Il succède à Robert Vigara, pompier à Allevard depuis 1981 et chef de caserne depuis 2003, pour qui l'heure de la retraite a sonné.

Boîtes à livre : 3 de plus !

Devant le succès rencontré par les trois boîtes à livres mises en place sur la commune (place de La Résistance, Square Ménaggio, La Pléiade), les élus ont décidé d'en faire installer trois supplémentaires dans la ville. Une à la Mirande (sur le bâtiment des toilettes), une à l'entrée de la piscine et une à Montouvard. Ces boîtes, fabriquées par les agents communaux, permettent de déposer les livres dont on souhaite se séparer pour en faire profiter d'autres lecteurs qui ont le choix de les garder ou de les remettre dans les boîtes pour les faire voyager.



4 224
HABITANTS
recensés à Allevard au 1^{er} janvier 2018

Les horaires de la gendarmerie

Dans le cadre de la PSQ (Police de Sécurité du Quotidien) et de l'adaptation du rythme de vie de la population, la gendarmerie d'Allevard comme celles du Grésivaudan, aménage ses horaires d'accueil du public. Dorénavant elle sera ouverte tous les jeudis et samedis de 08h à 12h et de 14h à 18h.



Test de gestion des SÉDIMENTS du FLUMET

Entre mai et juin 2018, EDF testera sur le bassin du Flumet une nouvelle technique de retrait des sédiments fins en les faisant transiter par les turbines de la centrale hydroélectrique reliée au bassin, la centrale du Cheylas.



Le bassin du Flumet est le réservoir d'eau supérieur de la centrale hydroélectrique du Cheylas. Cette retenue est alimentée par l'eau de l'Arc provenant de la centrale d'Hermillon, dans la vallée de la Maurienne, via une galerie de 38 km creusée sous le massif de Belledonne. Mais également par plusieurs prises d'eau qui apportent naturellement un flux de sédiments qui s'accumulent au fond du réservoir.

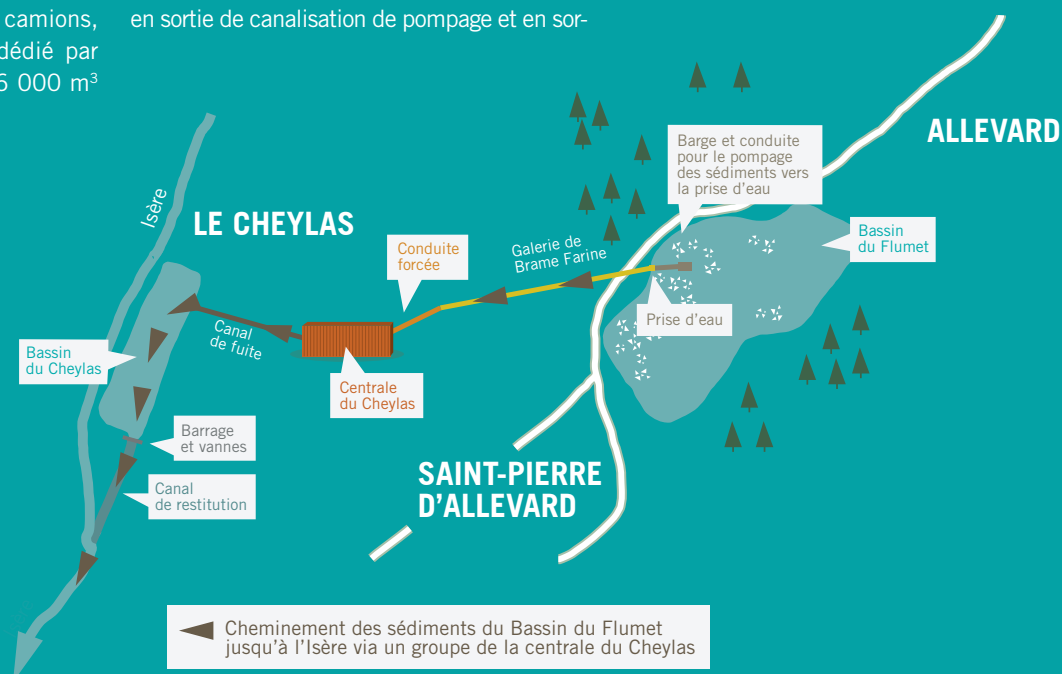
Afin de mettre en place une gestion sédimentaire pérenne et durable au niveau de cette retenue, EDF souhaite tester et valider le principe de faire transiter les sédiments fins de la retenue par l'un des groupes de production de la centrale du Cheylas. L'objectif est de les diluer avant de les restituer à l'Isère, récepteur naturel des sédiments, via le bassin du Cheylas. Cette expérimentation a aussi comme objectif de trouver une alternative au transport des sédiments retirés de la retenue par camions, ou la construction d'un conduit dédié par exemple. Lors de ce test environ 6 000 m³ de sédiments fins seront traités.

Une drague située dans la retenue pompera les sédiments qui seront amenés via une conduite dédiée au niveau de la prise d'eau des groupes de production. Ces sédiments seront dilués avec des eaux de la retenue puis seront « turbinés » par un groupe de production avant d'être rejetés à la sortie de la centrale, dans le bassin du Cheylas puis dans l'Isère.

Un suivi permanent de la concentration des sédiments en suspension dans l'eau sera réalisé en sortie de canalisation de pompage et en sor-

tie des groupes de production pour contrôler le bon déroulement de l'opération. Le chantier est organisé de façon à ne pas créer d'incidence notable sur l'environnement.

EDF fera tout le nécessaire pour minimiser la gêne éventuellement occasionnée lors de l'opération.



Expérimentation d'un autre mode de vote : les résultats

Suite à une initiative citoyenne, animée par Guillaume Brousseau (habitant de Crolles), la commune d'Alleverd a accepté de participer à une expérimentation scientifique, conçue par des chercheurs du CNRS et des universités, qui a consisté à proposer un autre mode de scrutin aux électeurs lors du premier tour des présidentielles, le 23 avril 2017.



À la sortie des bureaux de vote des bulletins de vote, expérimentaux, des iso-loirs et une urne étaient à la disposition des électeurs à La Pléiade

pour ceux qui souhaitaient participer.

Les résultats n'ont été révélés qu'après le 2^e tour des présidentielles et les élections législatives afin de ne pas influencer les votes. Parmi les 2 308 électeurs qui se sont présentés au bureau de vote officiel, 859 ont accepté de prendre part à l'expérimentation. Le nombre de bulletins expérimentaux valides était de 850.

En nombres absolus, les électeurs de J.L. Mélenchon sont les plus nombreux à avoir participé (256 participants sont des électeurs de J.L. Mélenchon), suivis par les électeurs d'E. Macron. Les électeurs de B. Hamon sont ceux qui ont participé dans la plus grande proportion (79 participants parmi 146 électeurs, soit 54%).

	Pour	Neutre	Contre
N. Dupont-Aignan	191	227	432
M. Le Pen	131	78	641
E. Macron	303	215	332
B. Hamon	322	247	281
N. Arthaud	133	309	408
P. Poutou	169	277	404
J. Cheminade	31	297	522
J. Lassalle	77	325	448
J-L. Mélenchon	401	177	272
F. Asselineau	59	273	518
F. Fillon	146	83	621

À chaque participant, il était demandé d'émettre un vote «Pour», «Neutre» ou «Contre» chaque candidat. Tous les candidats ont donc obtenu un total de 850 votes.

Les électeurs de tous les candidats ont participé, mais dans des proportions très différentes

Candidats (ordre du conseil constitutionnel)	Scrutin officiel Nombre d'électeurs	Expérimentation	
		Participants parmi les électeurs	Électeurs en %
N. Dupont-Aignan	132	55	42 %
M. Le Pen	442	79	18 %
E. Macron	507	201	40 %
B. Hamon	146	79	54 %
N. Arthaud	10	4	40 %
P. Poutou	27	10	37 %
J. Cheminade	2	1	50 %
J. Lassalle	27	5	18 %
J-L. Mélenchon	575	256	44 %
F. Asselineau	31	16	51 %
F. Fillon	351	94	27 %
Blancs-Nuls	58	8	14 %
Ne répond pas		42	
TOTAL	2 308	850	37 %

Qu'ont exprimé les 850 participants ?

La meilleure évaluation revient à J.L. Mélenchon. Celui-ci recueille à la fois plus de votes « POUR » (401) et moins de votes « CONTRE » (272) que chacun des autres candidats. B. Hamon, avec 322 votes « POUR » et 281 votes « CONTRE » est classé second tandis qu'E. Macron, avec 303 votes « POUR » et 332 votes « CONTRE » troisième.

La première place de J.L. Mélenchon s'explique en partie par le grand nombre de ses électeurs parmi les participants. Elle s'explique également par une évaluation positive de tous les participants en général. B. Hamon est également évalué de façon positive par tous les participants. C'est également le cas, dans une moindre mesure, pour E. Macron. En revanche les participants qui n'ont pas voté pour M. Le Pen et F. Fillon lors du scrutin officiel évaluent ces deux candidats de façon très négative, comme le reflètent leurs grands nombres de votes « CONTRE ».

Cette expérimentation a été réalisée simultanément dans d'autres communes françaises : Crolles, Grenoble, Strasbourg, Hérouville-Saint-Clair.

Les résultats : <https://www.gate.cnrs.fr/spip.php?article580>



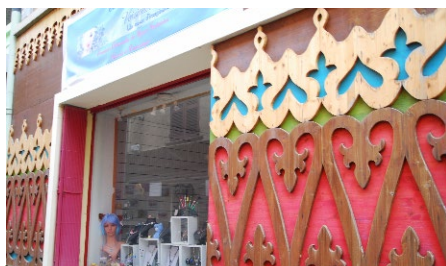
Les potins de Jeanne, friperie et lieu d'échange

Karine Chevet

Début décembre Karine Chevet a ouvert boutique rue Chenal. Vous y trouverez toute une gamme de vêtements d'occasion, de chaussures, maroquinerie, pour beaucoup de marques. «Les potins de Jeanne» est aussi un lieu d'échange, de proposition, d'idées... On peut y exposer, participer à des ateliers, venir passer un moment sympathique et même emprunter une tenue et se faire coacher pour un entretien dans le cadre d'une recherche d'emploi. À noter que la boutique est partenaire de l'association solidaire GRE'SY.

16, rue Chenal
Tél. : 06 64 57 36 65

Ouvert : Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h30 à 19h, Jeudi de 9h à 19h, samedi de 10h à 19h et Dimanche 10h à 14h



Voisinelove Créas

Natacha Ronin

Installée à l'année, la créatrice de bijoux, avait ouvert boutique l'été dernier dans le cadre du soutien de la municipalité aux artisans d'art qui souhaitent s'installer le temps de la saison estivale.

Son commerce éphémère s'est transformé en commerce pérenne, puisqu'à l'issue de la saison elle a choisi de poursuivre son activité à l'année.

Voisinelove Créas
33, rue des Thermes
www.voisinelove-creas.com



Le Poulet Gourmand

Gaetan Kauffmann
et Nono Pires Vaz

C'est désormais Gaetan Kauffmann et Nono Pires Vaz qui sont à la tête du restaurant «Le Poulet Gourmand» avenue Davallet (anciennement Côté Sud).

Au menu, des spécialités portugaises à base de poulet mais également de la morue et d'autres plats typiques. A noter aussi une cuisine plus basique telle que les salades ou les burgers.

Le Poulet Gourmand
9, avenue Davallet
Tél. : 07 71 73 06 73

La boîte à Meu, votre nouveau boucher-charcutier-traiteur

Bruno Vacquié

Voilà quelques mois que Bruno Vacquié a acheté la boucherie rue Charamil. D'importants travaux de rénovation ont été effectués et un nouveau nom attribué «La boîte à Meu».

Fils de boucher-charcutier, Bruno est allevardin depuis son enfance. Il a à cœur d'apporter aux habitants une proposition de qualité avec une viande de provenance uniquement rhônalpine et un rayon charcuterie-traiteur qui s'est développé avec des produits, pour beaucoup, confectionnés maison.

Retrouvez «La boîte à Meu» sur facebook : Bruno Vacquié
16, rue Charamil
Tél. : 09 87 38 64 74



INOUE pour un chien inouï

Nathalie Ciffre

Educatrice comportemental canin et médiatrice animalier, Nathalie Ciffre vous propose ses compétences et son expérience accompagnée de Dune et Tao ses auxiliaires canins. Elle utilise sa sensibilité et son intuition dans le respect de l'animal. Vous pouvez faire appel à ses services en matière d'éducation, conseils canins par téléphone, balade et randonnée, médiation animale, hébergement, prévention.

www.inouchien.fr
inou.chien@yahoo.fr
Tél. : 07 60 39 11 70



Le Collet

Première saison avec Le Grésivaudan

La gestion de l'exploitation de la station du Collet est passée, le 1er mai 2017, aux mains de la communauté de communes Le Grésivaudan. Ce n'est donc plus un SIVOM qui administre la station mais un EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial).

Des travaux avant ouverture

Les remontées mécaniques ont bénéficié de travaux, notamment la grande inspection (phase 1) des télésièges des Tufs et du Grand Paul. La seconde phase aura lieu en 2018.

- Quelques enneigeurs ont été ajoutés en bas de la station (3 nouvelles perches) et des travaux de reprise de pistes.
- Sur la piste du Dahu, l'installation d'un éclairage permanent a été démarré, permettant d'exploiter le télésiège de Claran lors des nocturnes à partir de la saison 2018-2019.
- Au super Collet, un automate de vente par carte bancaire a été installé ce qui permet d'apporter un service supplémentaire avec la vente de forfaits tous les jours y compris en basse saison.

Une saison correcte malgré la météo

La saison de ski n'est pas complètement terminée mais au niveau des recettes la station est dans la moyenne des 6 dernières années et a dépassé le chiffre d'affaire total des 3 dernières années. Les tarifs n'ont pas augmenté et malgré des préventes très timides en début de saison, elles ont été comblées par le mois de décembre qui a été plutôt satisfaisant.

Malgré des conditions météo plutôt défavorables compte tenu du faible ensoleillement, des nombreux épisodes pluvio-neigeux, du vent violent et brouillard, le Collet a semble-t-il été privilégié par une clientèle familiale qui a apprécié les nombreuses animations organisées par l'office du tourisme et les commerçants.

L'avenir

Un schéma de développement de la station va être lancé avec à la fois le développement du domaine skiable, du réseau de neige de culture et des activités diversifiées.



Les Thermes

Saison thermale 2018, c'est parti ! du 9 avril au 3 novembre

Les thermes d'Allevard en 2018 proposent de nouveau des soins en direction de la rhumatologie et des voies respiratoires. Les protocoles fibromyalgie sont enrichis. S'appuyant sur les toutes dernières recherches médicales, l'accent est mis sur la nutrition et la rééducation à l'effort pour les cures conventionnées comme pour la cure courte de 6 jours. L'équipe innove aussi avec une cure courte de 6 jours « douleurs chroniques et arthrose » qui conjugue yoga, méditation et remise en mouvement.

L'espace bien-être propose avec ses thérapeutes et esthéticiennes un panel diversifié de soins : modelages, soins aux gestuelles et protocoles exclusifs pour un visage et corps.

L'espace forme dédié au sport est ouvert du 1^{er} janvier au 3 novembre. Trois univers sont

aménagés : une salle de cours collectifs, une salle de remise en forme avec cardio-training, renforcement musculaire et étirements, un jardin d'hiver pour la détente.

L'équipe thérapeutique se renforce avec l'arrivée d'une diététicienne et deux esthéticiennes qui dispensent des soins du visage et corps.

Plus d'infos au 04 76 97 56 22
www.thermes-allevard.com

42 salariés
dont 12 permanents

4130 curistes en cures
conventionnées
en 2017

Les thermes ont été rachetées en
avril 2016 par Source d'Equilibre,
filiale de la Compagnie Lebon



Un terrain cédé pour la construction d'un multi-accueil



Compte tenu de l'engagement du Président de la communauté de communes Le Grésivaudan pour la réalisation de nouveaux locaux pour héberger le multi-accueil « Les Flocons », le conseil municipal a accepté de céder, sur la base de l'euro symbolique, une partie d'une parcelle de terrain communale d'une superficie de 3733m². Elle se situe à l'angle de la rue du Clos et de la rue du Cottard, à proximité immédiate des écoles. D'après le président de la communauté de communes, les travaux devraient s'échelonner sur 30 mois pour une utilisation en 2020, pour 20 places au lieu de 24 places actuellement. La commune vendra effectivement son terrain lors du dépôt de permis de construire, détachant à cet effet la surface effectivement utile.

PROPRIÉTAIRES Le Grésivaudan propose aux propriétaires un accompagnement gratuit et des aides financières pour rénover leurs logements.
Financement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes



DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

L'OPAH DU GRÉSIVAUDAN
 VOUS AIDE À AMÉLIORER
 LE CONFORT DE VOTRE HABITAT

+ d'informations :
 le-gresivaudan.fr
 N° Vert 0 800 000 000



Permanence en Mairie d'Allevar
 les vendredis,
 semaines impaires,
 de 10 h à 12 h
 (sans rendez-vous)

Le très haut débit pour tous d'ici 2024

En septembre la communauté de communes Le Grésivaudan a adopté une convention avec le département de l'Isère pour la couverture du territoire communautaire en très haut débit (TDH). A cette occasion, le Département a annoncé des ajustements de calendrier concernant l'avancée de la construction du réseau.

A Allevar le nouvel échéancier prévoit la desserte en fibre pour les entreprises de plus de 5 salariés et les services publics lors du second semestre 2018. Entre 60 et 90% des 3787 prises à raccorder sur la commune d'Allevar devraient l'être d'ici 2021. Les prises restantes seront raccordées d'ici fin 2024 au plus tard.

Ce calendrier reste susceptible d'évoluer selon les contraintes techniques de la construction du réseau.

Ici, le Département investit pour votre avenir



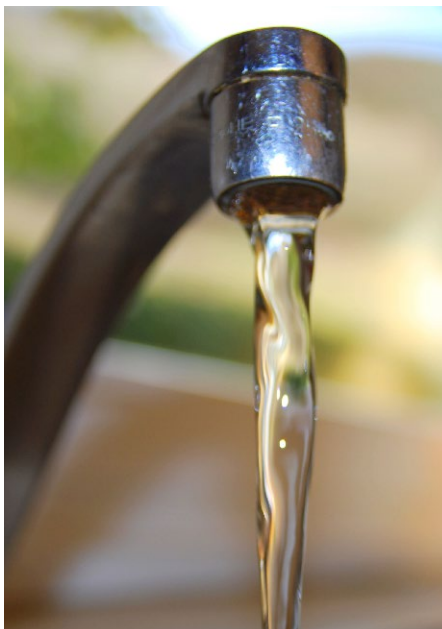
Construction du bâtiment technique NRO
 (Nœud de Raccordement Optique)
 du secteur d'Allevar



isère La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Eau et assainissement : Quoi de neuf ?

Le Grésivaudan a fait le choix d'anticiper le calendrier de la loi NOTRe en prenant le relais des communes pour la compétence eau et assainissement depuis le 1^{er} janvier 2018. Comment cela va-t-il se traduire sur le quotidien des usagers ?



Pour les 46 communes du territoire :

- Les travaux d'investissements sur les réseaux d'eau et d'assainissement seront désormais réalisés par les services de la communauté de communes.
- La tarification de l'eau et l'assainissement convergera progressivement pour atteindre un prix harmonisé à l'horizon 2021. À Allevar, les usagers vont connaître une augmentation annuelle et forfaitaire de 5€ pour l'eau et de 5€ pour l'assainissement.
- Le Grésivaudan assurera le conseil et l'accompagnement des particuliers dans la mise en place et le contrôle de leur installation d'assainissement non collectif par le biais de prestataires
- Pour les constructions neuves, la communauté de communes assurera le suivi des prescriptions des permis de construire et le contrôle des branchements d'eau et d'assainissement.

Pour notre commune, en 2018, les interlocuteurs ne changent pas, même si Le Grésivaudan supervise ce service à la population :

Pour l'eau comme pour l'assainissement, contactez Véolia : 0 969 323 458
 Plus d'infos sur www.le-gresivaudan.fr/eaux

Eclairage public, moins de dépenses et moins de CO2

Depuis 2012, l'équipe municipale s'est engagée à réduire l'impact environnemental et financier de l'éclairage public sans faire le choix d'extinction totale à partir d'une certaine heure. Sous la responsabilité de Gilbert Eymin, adjoint au maire délégué aux travaux, à l'entretien du patrimoine communal bâti et à la forêt, un important travail a été entrepris pour conduire à l'extinction de 287 points lumineux fin 2015, avec le remplacement de 19 interrupteurs crépusculaires (cellules photoélectriques sensibles à la luminosité) par des horloges astronomiques qui tiennent compte, non plus de la luminosité mais des heures de coucher et de lever du soleil.

En 2016, le remplacement de 117 luminaires, les plus énergivores, par des luminaires permettant une réduction de puissance de 45% entre 23h et 5h, ont permis d'économiser 15% de la facture d'électricité annuelle fin 2017, malgré les augmen-

tations constantes du prix de l'énergie.

Un projet encore plus ambitieux, soutenu par la communauté de communes Le Grésivaudan, va, grâce aux progrès des lampes LED, être entrepris entre 2018 et 2019 pour conduire au remplacement de 252 luminaires en 2018 et de 56 luminaires en 2019.

Dès 2020, 1,5 millions de KW/H représentant 136 tonnes équivalent CO2 auront été économisés. L'économie globale cumulée attendue est de 196000€ en 2020. Dès 2019, l'économie sera de 43577€ par an. Au total 176611€ auront été investis dont 40000€ de subvention de la communauté de communes Le Grésivaudan.

Après amortissement dès 2023, l'économie annuelle représentera 65% de la facture d'électricité d'éclairage public actuelle, équivalent à 30 tonnes de CO2 en moins chaque année dans notre environnement.



Ordures ménagères, le tri est obligatoire et les poubelles ne sont pas des déchetteries !

Soyez vigilants, adoptez les bons gestes



Collecte

Il est obligatoire d'utiliser un bac à la norme NF EN 840 afin de garantir sa préhension par le système automatique des camions de collecte.

Les déchets doivent être regroupés dans des sacs poubelles.

Le règlement de collecte des déchets ménagers a été modifié par le SIBRECSA qui en a la gestion. Depuis le 1^{er} janvier 2018, seuls les déchets conformes sont collectés. Les autres sont laissés sur place, ce qui pose un véritable problème de salubrité publique, quand les règles ne sont pas respectées par les usagés. Très régulièrement les employés municipaux doivent nettoyer ce qui est laissé sur les trottoirs ou dans les abris poubelles.



Bacs de tri

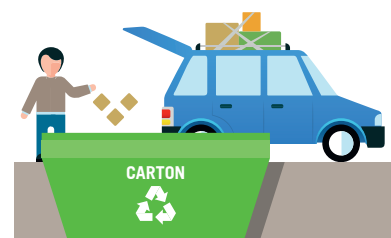
Le papier, le verre, les bouteilles et flacons en plastique, les cartons et briques alimentaires, les emballages métalliques tels que cannettes, boîtes de conserves, barquettes, bombes aérosols, bouteilles de sirops, cartons et briques alimentaires.



Les déchets de soins piquants ou tranchants, doivent être mis en pharmacie.

A noter que depuis fin 2017, les tournées de collectes sont effectuées plus tard au niveau des horaires et avec un camion neuf ce qui a permis de réduire les nuisances sonores.

Plus d'information sur le site : sibrecsa.fr



Déchetterie

Les gravats, les encombrants, les végétaux, les gros cartons, les produits toxiques, les appareils électriques, les piles et batteries, les ampoules et néons.

Lundi et samedi

de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Mercredi et vendredi

de 14 h à 18 h (jusqu'à 19 h l'été).

4 tonnes d'encombrants ont été débarrassés chez les particuliers lors de l'opération de ramassage organisée par la commune en 2017.

Le CINÉMA Bel'donne se porte bien !

Avec 33 750 entrées en 2017, le cinéma Bel'donne a pérennisé les bons résultats déjà enregistrés en 2016 avec 34 000 entrées.

Depuis plusieurs années, les chiffres sont en hausse, en 5 ans c'est presque 10 000 spectateurs de plus !



Rencontre

L'Allevaridin : Quel est votre secret pour une fréquentation toujours plus grande ?

Guillaume Sanz : En France, nous avons un des publics le plus cinéophile du monde ! Mais aussi certainement le plus intéressant en terme de critique. Chaque semaine 18 films sortent dans notre pays. Il faut faire les bons choix.

Il vous suffit donc de choisir les films les plus en vogue ?

Faire le bon choix ce n'est pas forcément choisir systématiquement les films qui font mouche mais s'intéresser aux attentes de notre public. C'est un cinéma de proximité. Nous avons la chance d'être labellisé « Art et essai » ainsi que « jeune public » ce qui permet aussi des choix artistiques singuliers.

La marque de fabrique d'Allevard ?

Oui, tout en laissant une large place aux films populaires que

nous abordons aussi parfois différemment. Par exemple, pour la sortie de stars wars nous avons organisé des séances où le public pouvait venir déguisé. Cependant, chaque année c'est une vingtaine de films et une soixantaine de séances consacrées à un cinéma de recherche, à un cinéma d'auteur indépendant, sous forme de film ou documentaire en y associant, lorsque c'est possible, des interventions post-séance. C'est également une démarche de décrochage en rencontrant les associations par exemple ou en s'associant à des manifestations allevardines comme nous allons le faire en mai avec la biennale des arts. Le thème est « la culture celtique ». Je travaille d'ores et déjà à proposer une programmation qui fera partie de cette manifestation. Créer du lien et se démarquer est essentiel.

Le cinéma d'Allevard est une infrastructure communale qui est confiée à un gestionnaire privé. C'est en 1985 qu'il ouvre ses portes square Ménaggio, la bâtisse qui l'abritait dans le parc thermal étant devenue trop vétuste. Bernard Bocca en est le gestionnaire jusqu'en 2008, date à laquelle il décède en laissant un souvenir fort. La société Féliciné, détenue par Sylvie Faroud, se voit alors confier le cinéma Bel'donne. En 2011, la commune engage d'importants travaux sur les 2 salles en changeant le gradi-

nage et l'ensemble des fauteuils pour plus de confort. Il bénéficie d'une grande avancée technologique avec l'installation de deux projecteurs numériques. Fini les grandes bobines, les films arrivent sur disque dur. Si Sylvie Faroud est à la tête de Féliciné, il y a quelques années elle a confié la direction du cinéma Bel'donne et du cinéma Jean Renoir à Pontcharra (dont le gestionnaire a toujours été le même qu'à Allevard) à Guillaume Sanz. Un homme passionné par son métier que nous avons rencontré.



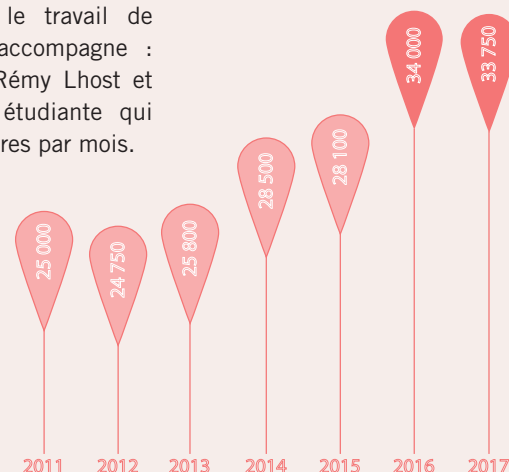
Le cinéma en chiffres

- ★ 5 films par semaine
- ★ 250 films par an
- ★ 22 séances par semaine (hors vacances scolaires)
- ★ 30 séances par semaine (durant les vacances scolaires)
- ★ 1 000 séances par an
- ★ 2 salles : 98 et 150 places
- ★ Ouvert 6 j/7

Ne pensez-vous pas que votre passion et votre sensibilité sont des atouts majeurs dans ce cinéma, comme celui de Pontcharra qui fonctionne tout aussi bien ?

Je ne sais pas, mais c'est vrai que j'adore mon métier. Quand une salle applaudit à l'issue d'un film ou d'un documentaire, j'ai toujours un grand frisson qui me traverse. Le cinéma c'est vivre et voir ensemble, mais c'est aussi travailler ensemble. Je veux saluer le travail de l'équipe qui m'accompagne : Sarah Warchol, Rémy Lhost et Mathilde Tarlay étudiante qui fait quelques heures par mois.

Nombre d'entrées



Les collections du Musée en chantier

Voilà plusieurs mois que les expositions permanentes ne sont plus accessibles au rez-de-chaussée du Musée d'Allevard, elles ne le seront d'ailleurs pas avant que le nouveau musée, qui se situera dans le bâtiment de l'ancien Casino, ne soit construit. Le personnel accom-

plit actuellement un travail de grande envergure sur les collections dans l'optique de leur déménagement. Le musée détient aujourd'hui un nombre de pièces estimé entre 2 000 et 2 500. Depuis plusieurs mois, elles font l'objet d'une attention très particulière.



photos : Yann Moreaux



De l'inventaire au conditionnement

Etape 1 La pièce est observée pour pouvoir établir un constat d'état. Peut-elle être déplacée ? Peut-elle voyager ? Une restauration est-elle nécessaire avant son trajet vers les futures réserves ?

Etape 2 Elle est inventoriée de manière très précise par le biais d'un logiciel spécialisé

Etape 3 Elle est dépoussiérée. Le personnel a bénéficié d'une formation à cet effet permettant de ne pas l'endommager lors de cette manipulation.

Etape 4 Elle est photographiée

Etape 5 Elle est conditionnée avec la plus grande précaution en utilisant un matériel adapté.

Un travail de conservation sans précédent

La communauté de communes Le Grésivaudan a engagé des travaux pour aménager un lieu de réserves à Allevard pour y

ranger les collections. Un espace est ainsi créé dans l'ancien lycée professionnel du Bréda. Dans le courant de l'année, les collections conditionnées seront emportées dans ces nouvelles réserves.

Pour ce faire, une importante équipe de professionnels spécialisés en conservation-restauration et extérieurs au musée se mettra en action, dans un premier temps, pour stabiliser les objets afin qu'ils soient transportés et rangés en réserves sans soucis de dégradation ou contamination.

Pour les pièces de matières organiques (bois, papier, tissus...), elles bénéficieront d'un traitement par anoxie. La nature chimique des produits insecticides ne permettant pas de garantir la préservation optimale d'un objet dans sa structure et dans son aspect, les spécialistes ont recours à un traitement particulier.

L'anoxie consiste à créer une grande bulle à l'intérieur de laquelle sont placés les objets dans une atmosphère modifiée et contrôlée où l'oxygène a été remplacé par un gaz neutre. Tout organisme vivant ayant besoin d'oxygène pour vivre, sa suppression aura pour effet de tuer les organismes vivants quels que soient leur nombre, leur espèce, leur stade de développement. Au terme de ce traitement, les objets pourront être rangés sans risques.

Un chantier long et minutieux

Il s'effectue dès à présent afin de garantir que l'ensemble des collections soient opérationnelles lorsque le nouveau musée ouvrira ses portes fin 2019 ou début 2020. Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, le musée en a d'ailleurs fait le sujet de sa prochaine exposition temporaire.

Une Étude urbaine par des élèves de l'école de Chaillot

L'école de Chaillot à Paris, est une école de spécialisation des architectes diplômés à la conservation et la restauration du patrimoine architectural et urbain.

Au cours du cursus de 2 ans, les élèves sont invités à étudier durant 5 mois, en binôme, une ville moyenne ou un bourg de France pour développer leurs aptitudes à faire du patrimoine un levier de projet. Cette année, parmi les 25 villes qui ont été étudiées, figurait Allevard.

Emmanuel Mille, allevardin et Olivier Vellay, tous deux élèves de cet établissement avaient en charge cette mission. Après un travail pointu de recherche d'archives afin de constituer un atlas documentaire regroupant cartes, plans, et photos qui représentent la ville sur différentes époques, ils ont mené un travail d'investigation pour comprendre l'évolution historique de la ville. Une étape qui permet de saisir les raisons de son implantation dans le territoire, ses phases de développement et de transformation au cours des siècles.

L'étude s'est poursuivie par un diagnostic de l'état actuel du patrimoine architectural, urbain et paysager. Il met en évidence les atouts, les dysfonctionnements et les potentialités de conservation et de développement de la ville. Un travail approfondi et remarquable qu'Emmanuel Mille et Olivier Vellay ont partagé avec la municipalité à travers un document de synthèse très détaillé.



Bibliothèque et Ludothèque : 15 000 livres et 400 jeux à votre disposition

La bibliothèque d'Allevard et la ludothèque font partie du réseau des Bibliothèques pour Tous et du réseau des Bibliothèques du Grésivaudan. Une équipe de 14 bénévoles travaille sous la direction de Patricia ARNAUD, salariée de la commune à raison d'un quart de temps.

La bibliothèque met à la disposition des lecteurs de tout âge, Allevardins et habitants de la communauté de communes du Grésivaudan, plus de 15 000 ouvrages : romans, bandes dessinées, livres policiers, sciences fiction, revues, DVD, livres audio. La ludothèque met à la disposition des enfants plus de 400 jeux.

En 2017, c'est 16 640 ouvrages qui ont été prêtés à plus de 3 600 lecteurs inscrits.

Plusieurs manifestations y sont organisées :

- Le Prix des Lecteurs : à partir de 4 premiers romans sélectionnés par l'équipe, les lecteurs sont invités à choisir celui qui sera le lauréat du Prix des Lecteurs ;
- Les Rencontres de la Bibliothèque : une fois par mois, pendant la saison thermale, un auteur vient parler de ses livres avec les lecteurs ;
- Les Lectures de la Bibliothèque : toutes



les trois semaines pendant la saison thermale, une membre de l'équipe parle littérature avec les curistes dans les locaux des Thermes ;

- Des journées Ludothèque sont dédiées à la petite enfance sur des thèmes précis ;
- Des animations, en liaison avec le réseau des bibliothèques de la communauté de communes, sont organisées une fois par an sur des thèmes divers.

Les lecteurs sont accueillis le lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 ; le jeudi de 10h00 à 12h00 ; le samedi de 10h00 à 12h30. La ludothèque est ouverte tous les mercredis de 16h00 à 18h30. Les écoles primaire et maternelle d'Allevard sont reçues les lundi et mardi après-midi.

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr/?id_profil=30

www.facebook.com/bibliotheque.pourtous.allevard

André Tudela livre ses souvenirs d'enfance

Ayant vécu à Allevard et St-Pierre d'Allevard durant sa jeunesse, c'est à la retraite qu'André Tudela a choisi de livrer ses souvenirs avec ses frères et ses copains du pays, dans un petit ouvrage édité à une centaine d'exemplaires. Il y évoque La Piat, fameuse colonie de vacances, le football, les derbies Allevard-St-Pierre, l'école, etc., et y cite ses amis St-Pierrains et Allevardins. Un livre destiné avant tout à sa famille mais qu'il a eu l'amabilité d'adresser à la commune. Il a été remis à la bibliothèque, selon son souhait, afin que tout le monde puisse en profiter, et plus particulièrement les amis d'enfance.



Saison culturelle : profitez !



Un lac Chorégraphie clown

Samedi 27 avril / 20h30 / Durée 1 h35 / La Pléiade

Compagnie Le Bateau de papier - Mise en scène : Cyril Griot
Cinq clowns, n'ayant pas les moyens d'interpréter « Le Lac des Cygnes », décident de danser « Le Lac des Poules », ou plus simplement Un Lac.



Bobby Few Grande soirée Jazz (film et concert jazz)

Samedi 5 mai / 20h / Durée 2h / La Pléiade

La première partie de la soirée sera consacrée à découvrir le grand Jazzman Bobby Few à travers le documentaire de Nicolas Barachin et Hervé Czak qu'ils qualifient de « trésor vivant de la musique de jazz ». La deuxième partie de soirée accueillera en concert Bobby Few au piano, accompagné à la contre-basse.



Mirrorfield Le souffle celtique venu du pays de galles !

Samedi 26 mai / 20h30 / Durée 1 h30 / La Pléiade

Le souffle celtique venu du pays de galles ! Concert rock celtique
À mi-chemin entre le rock celtique et le pop-folk, Mirrorfield, a su convaincre les foules lors de nombreux concerts et tournées à l'étranger.

Tarifs : plein 12 € - Réduit 8 €

Places en vente à l'Office du Tourisme et sur place le soir du spectacle.



Pour la 3^e édition, l'école municipale des arts qui s'associe à l'école municipale des sports, réunira plus d'une trentaine d'associations, les commerces, les bars, les restaurants, le cinéma, les écoles, la population d'Allevard, ainsi que plus de 150 artistes, plasticiens, danseurs, chanteurs, poètes, illustrateurs, autour du thème de la culture celte.

Les 26 et 27 mai 2018 dans et devant La Pléiade, sur la place de la Résistance et dans les rues vous pourrez profiter d'expositions, de conférences, de films, d'ateliers artistiques, de démonstrations sportives, de jeux, de danses, de musique, de déambulations...

Inscrivez-vous à l'une des 5 catégories du concours costumé sur le thème des contes et légendes celtes (avant le 30 avril) !

- 1. Les miroirs aux fées**
Prix attribué aux commerçants pour la décoration de leurs vitrines,
- 2. La charrette des druides**
Prix attribué aux associations du pays d'Allevard.
- 3. Le charriot des korrigans**
Prix attribué aux adolescents.
- 4. La chariotte des elfes**
Prix attribué aux enfants à partir de 5 ans.
- 5. La carriole des dragons**
Prix attribué aux adultes.

Fiche d'inscription à retirer en mairie, à l'office du tourisme ou chez les commerçants d'Allevard
Retrouvez le règlement du concours et l'ensemble de la programmation sur www.allevard.fr (page école municipale des arts).

Hanangona Fest

1^{ère} édition du Festival de danse orientale
Du 18 au 21 mai

Ce festival, organisé par l'association « Manon dans son monde » a pour objectif de promouvoir les danses orientales, Indiennes et Tribal fusion. Avec la venue de six artistes et professeurs de renommée internationale, cette première édition est un événement unique en Isère. Originaires de France, d'Espagne, du Maghreb et d'Inde, les artistes 2018 seront : Sylvia Yssei, Mell, Khaled Seif, Yaël Zarca, Megha Jagawat et Nirmala. Si leurs noms ne vous disent rien, vous aurez la chance de découvrir la pédagogie de ces professeurs lors des stages organisés le samedi 19 et le dimanche 20 mai. Ils danseront lors du Hanangona Show, le dimanche soir à la Pléiade d'Allevard, accompagnés de nombreux artistes locaux.

Entre stages, spectacles, marchés et concerts, c'est tout Allevard qui s'animera en rythme durant ce weekend de Pentecôte. Et comme l'aspect humanitaire fait partie de l'identité de Manon dans son



monde, tous les bénéfices du Hanangona Fest seront reversés à l'ONG Mahasoa, qui œuvre pour la scolarisation des enfants défavorisés et handicapés à Madagascar.»

Pour toute information :
www.hanangonafest.com
hanangona.fest@gmail.com

Vertic'Allevard

Une journée pour une rencontre d'escalade sportive, le Bréda Roc pour en faire toute l'année à Allevard

La compétition d'escalade inter-régionale, Vertic'Allevard, a eu lieu le samedi 3 février à Allevard sur la très belle structure d'escalade de La Pléiade.

129 jeunes grimpeurs dans les catégories microbes, poussins et benjamin, de 6 à 12 ans, ont participé à une formule «Contest». 24 clubs étaient venus de l'Isère, de la Savoie, Haute-Savoie, de l'Ain, du Rhône et même des Alpes-Maritimes.

La réussite de cet événement a nécessité une implication très forte des bénévoles du club Bréda Roc pour, notamment, le renouvellement complet du mur d'escalade avec l'ouverture des nouvelles voies. Les jeunes grimpeurs et leurs parents sont repartis ravis de cette belle journée d'escalade.

Le club Bréda Roc d'Allevard, affilié à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, compte 137 licenciés. Il propose des cours à partir de 6 ans, jusqu'aux adultes. Sur la saison 2017-2018, le club donne des cours à 63 licenciés.

Porte ouverte escalade à La Pléiade :
samedi 30 juin 2018 de 9h à 12h
Infos : bredaroc@gmail.com



Le pétanquodrome s'affiche

Afin d'être plus visible et d'améliorer l'esthétique de leur espace boulevard Jules Ferry, l'association de pétanque allevardine a fait réaliser par Jean-Marc Motta, dont nombreux connaissent les talents artistiques, un panneau signalétique. Un travail de sécurisation du site a également été entrepris en clôturant l'enceinte des espaces jeux compte tenu de la proximité des écoles.

Le pétanquodrome est ouvert de mi-mars à mi-octobre. Si vous souhaitez jouer ou accéder à la buvette, il vous est indispensable de demander votre carte de membre. A noter les concours « vacances » organisés chaque mercredi de juin à septembre ouvert à tous, avec ou sans licence.

Informations au 06 69 28 15 58



Forum des associations

Samedi 8 septembre
à Crêts-en-Belledonne

Réunion des associations,
calendrier de La Pléiade

Vendredi 28 septembre
à 20 h en mairie

Les anges gardiens du refuge : Lou, Nathan, Benjamin, Sébastien, Julien, Laurent

Guylain Hauet est depuis des années le gardien du refuge de La Pierre du Carre en assurant de juin à septembre sa gestion et son fonctionnement. Il propose le gîte et le couvert, il en assure l'entretien, il y organise des soirées à thèmes mais sans ses « anges gardiens » comme il les prénomme, sans doute la vie du gîte serait bien plus compliquée.

C'est en 2014 que le jeune Lou Sanseau, amoureux de montagne et de grimpe, avait bénévolement proposé son aide à Guylain pour le ravitaillement du refuge, notamment en produits frais. Semaine après semaine accompagné d'autres jeunes, il se charge de faire les navettes à pieds avec des sacs à dos bien chargés.

Lou étant moins disponible, c'est aujourd'hui Nathan Zappone qui a pris le

relais avec Benjamin Combas, Sébastien Bonnetton, Julien Roux et Laurent Parrinello. Sans que rien ne leur soit demandé, ils tiennent à assurer bénévolement cette mission hebdomadaire pour apporter leur contribution au fonctionnement du refuge et leur aide à Guylain. Ils ont entre 20 et 25 ans. Jamais une semaine de manquée, toujours motivés pour accomplir une mission qu'ils se sont octroyée pour le plaisir de tous.



Bienvenue à Céline Castex et Brigitte Audry

Au multi-accueil « les Flocons »

Après le départ à la retraite de Joëlle Bally, responsable du multi-accueil intercommunal « Les Flocons », c'est Céline Castex, puéricultrice de formation, qui a pris sa succession. Brigitte Audry, éducatrice jeunes enfants, a pris la relève de Catherine Rivoal, également partie à la retraite, en qualité de responsable adjointe. Bienvenue à elles et très belles retraites à leurs prédécesseurs.

Informations multi-accueil

Tél. : 04 76 45 07 28

multiaccueil.allevard@le-gresivaudan.fr



Nouveaux horaires au Point Information Jeunesse

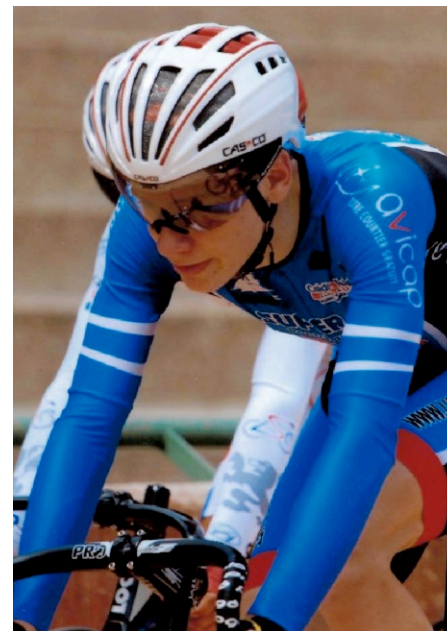
Ouverture
du mercredi au vendredi
de 14 h 30 à 17 h 30

Valentin Fréjou, au top du cyclisme sur piste

Licencié à l'Union cycliste de Pontcharra, Valentin Fréjou s'entraîne au vélodrome d'Eybens, au palais des sports de Grenoble et au vélodrome de Genève sous la direction de Jean Avarello.

Ce jeune allevardin fait partie de la sélection du Comité Auvergne-Rhône-Alpes avec laquelle il a participé au Championnat de France l'été dernier et terminé dans le top 10 aux disciplines du « Scratch » et de « L'Américaine ».

Auparavant, il a été vainqueur du challenge Pinsello et du Challenge Martinez organisé en 5 manches en Isère, vice-champion Auvergne-Rhône-Alpes dans la discipline de « L'Américaine » et 3^e au championnat inter-région avec l'équipe du Comité Isère.



Le 6^e conseil municipal des enfants vient d'être élu



Anya Camilleri

Encourager une conscience civique, responsabiliser les enfants dans la mise en place de projets, rendre les enfants acteurs de la vie de la commune, tels sont les principaux objectifs du conseil municipal des enfants. Le 6^e conseil municipal des enfants vient d'être élu par les enfants de l'école St-Hugues et Pierre Rambaud où chacun était libre de candidater. Comme pour toute élection démocratique, les candidats ont eu la possibilité de présenter leur programme à travers une campagne d'affichage auprès de leurs électeurs avant un vote à bulletins secrets qui s'est déroulé le 8 février.

Le conseil municipal des enfants s'est réuni le 16 mars en présence de Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard et Béatrice Dequidt, adjointe au maire déléguée aux écoles, à la jeunesse et à l'action sociale. Le Maire rappelait les missions en matière de propositions de projets, de participations à des actions communales et à des manifestations, mais aussi la conscience civique qu'ils peuvent être amenés à suggérer à leurs camarades. En deux tours, les jeunes élus ont ensuite procédé à l'élection de leur maire.

C'est Anya Camilleri, qui a été élue 6^e maire du conseil municipal des enfants.

Ont été élus :

École Pierre Rambaud : BIDOLI Elise, BOUCHET Marc, DALEST Arthur, DROGO Batiste, DUBOST Yann, RAAG Romane.

École Saint-Hugues : BLEYENHEUFT Adrien, CAMILLERI Anya, GEX Kévin.

Un lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP) « LE TACOT » sur la commune d'Allevard

Depuis la rentrée de septembre 2017 « LE TACOT » a ouvert ses portes dans les locaux du RAM au sein du Pôle Enfance Jeunesse d'Allevard.

Il est ouvert tous les vendredis après-midi de 14h à 17h, uniquement en période scolaire. Deux professionnels de l'enfance et de la famille accueillent les parents (ou grands-parents) avec les enfants (âgés de 0 à 4 ans) dans un cadre chaleureux et sécurisé.

« LE TACOT » vous propose à travers le jeu et la parole de rencontrer d'autres parents, d'échanger, de partager, de découvrir votre enfant au milieu d'autres ou tout simplement de faire une pause dans la vie quotidienne.

La fréquentation est gratuite et sans inscription.

Géré par la communauté de communes Le Grésivaudan, en partenariat avec le département, la CAF, « LE TACOT » s'est déjà fait une place dans le canton depuis son ouverture sur la commune de Crêts-en-Belledonne en avril 2014.

École St-Hugues Défi sans écrans

Les enfants de l'école Saint-Hugues et leurs familles ont relevé le défi de ne pas utiliser les écrans pendant 10 jours. Les écrans étant directement liés aux difficultés de concentration, de comportement à l'école, le projet comportait une découverte de jeux de récréation, mais aussi des activités à faire à la maison à la place des écrans. Des ateliers ont été proposés pendant et en dehors du temps scolaire par l'équipe d'enseignants. Le bilan s'est montré très positif en classe, dans l'ambiance des récréations ainsi qu'auprès des familles.

« Avec moins d'écrans à la maison, c'est possible ! Nous passons des moments de partage, d'entraide et les enfants sont plus disponibles pour les apprentissages ! » nous confiait Brigitte Deleuze, directrice de l'école St-Hugues à l'issue de cette expérimentation.



Très beaux résultats en championnats pour le Pony Club

C'est Maelle Beurnardeau, inscrite au centre équestre du Pony Club de la Mirande à Allevard, qui a remporté la médaille d'or dressage, catégorie cadet, lors des championnats de France d'équitation. A noter, les excellentes performances de Annick Horvat, qui termine 2^e dans la catégorie sénior excellence, et de Jeanne Lacroix qui s'est placée 3^e en minime excellence.



Annick

Maelle

Jeanne

Les élèves de CE2 ont reçu leurs dictionnaires

Philippe Langénieux-Villard, maire d'Alleverd, et Béatrice Dequidt, adjointe au maire déléguée aux écoles, à la jeunesse et à l'action sociale, se sont rendus à l'école Rambaud et l'école St-Hugues pour remettre aux 59 élèves de CE2 un dictionnaire que le maire avait pris soin, comme chaque année, de dédicacer personnellement à chaque écolier au nom du conseil municipal.



Les traditionnels vœux à la population

En janvier le maire d'Alleverd et le conseil municipal ont convié la population à la traditionnelle cérémonie de vœux. Après un diaporama déroulant une rétrospective de l'année écoulée, ce sont les élus du conseil municipal des enfants qui ont pris la parole pour exprimer leurs vœux et parler des deux années de leur mandat qui arrivait à échéance. Le maire, accompagné des élus, faisait ensuite une allocution avant de partager un apéritif, préparé par le lycée professionnel Le Bréda.



GEG a inauguré l'agence d'Alleverd

Le 1^{er} décembre, Vincent Fristot, président de Gaz Électricité de Grenoble, accompagné de Christine Gochard, directrice générale de GEG, ont inauguré l'agence d'Alleverd en présence de Catherine Kamowski, députée de l'Isère et de Philippe Langénieux-Villard, maire d'Alleverd et conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes. Étaient conviés de nombreux élus et acteurs locaux qui ont eu, à cette occasion, l'opportunité de visiter les locaux fraîchement rénovés.



Marilou Thomas, a été couronnée Miss Isère 2018 à La Pléiade

Pour la 3^e année, le comité Miss Isère, co-présidé par Jérémy Chevron et Jessica Kafsi a été accueilli par notre commune pour l'une des plus belles élections départementales de France le 17 mars dernier. 1 400 personnes assistaient à cette soirée prestigieuse avec à la présidence du Jury deux invitées de marque : Maëva Coucke, Miss France 2018 et Fauve Hautot, danseuse dans l'émission télévisée Danse avec les stars.

A l'issue de la délibération du jury et du vote du public, c'est Marilou Thomas, de La Verpillère, puis a été consacrée Miss Isère 2018. Sur le podium : Odysia Durand, 1^{ère} Dauphine, Stessy Damon, 2^e Dauphine, Laurie Lambert 3^e Dauphine. Parmi les 16 candidates au titre, la participation de Ambre Charbonnel, jeune allevardine, qui a défendu sa place avec beaucoup d'élégance.

Philippe Langénieux-Villard, maire d'Allevard, lors de son allocution, remerciait chaleureusement le Comité Miss Isère pour l'immense travail d'organisation et son exceptionnelle qualité et lui donnait d'ores et déjà rendez-vous en 2019.



Les Celtic Légends, époustouflants !

738 spectateurs ont assisté au spectacle Les celtic légends, le 3 mars à La Pléiade. Une prestation époustouflante par sa qualité artistique dont Allevard a eu la chance de bénéficier grâce à la confiance de Cissime production. Les atouts de La Pléiade permettent peu à peu de rentrer dans de grandes tournées nationales et de belles surprises sont à envisager pour l'avenir de cette structure.





Barbara Furtuna : l'excellence en polyphonie

Pour débiter la saison culturelle, Allevard a eu l'honneur d'accueillir un groupe reconnu pour son excellence Barbara Furtuna. 4 chanteurs polyphoniques qui vont bien au-delà d'une simple représentation musicale, Ils se veulent les messagers de l'histoire et des valeurs de leur île de beauté pour laquelle leur amour et leur respect ne font aucun doute. 300 personnes étaient présentes pour ce moment d'exception qui s'est déroulé à l'église St-Marcel pour sa qualité acoustique.



Les 50 ans des JO célébrés à Allevard

A l'initiative de Martine Kohly, adjointe au maire et vice-présidente du département, chargée du sport, de la jeunesse, de la vie associative et de devoir de mémoire, Allevard a accueilli du 12 au 16 mars le Muséobus. Ce bus aménagé est une version itinérante de l'exposition du musée Dauphinois «Grenoble 1968, les jeux olympiques qui ont changé l'Isère». Le 13 mars, Olivier Cogne, directeur du Musée Dauphinois était sur place pour présenter cette démarche auprès des responsables des écoles, des associations, d'élus... À 18h30, ce sont les élèves des écoles qui lançaient leurs jeux olympiques et à 20h était projeté gratuitement au cinéma le film «Génération jeux» de Michel Szempruch.



« Envie de Peindre » à 20 ans

En 2017, l'association a fêté ses 20 ans d'existence. A cette occasion elle a organisé une grande exposition à La Pléiade. Cette association a été créée par Nicole Dumas, présidente jusqu'en 2003. Lui ont succédé Marie-Christine Papazian et, depuis 2013, Marie-France Warnier. Une trentaine d'adhérents se retrouvent hebdomadairement pour travailler des œuvres à la maison des Forges.Forges.

photo : Dan Thomasson

Les articles des droits de l'homme en chansons

La Pléiade a accueilli, dans le cadre de la saison culturelle, le groupe grenoblois Mozaik, la compagnie vocale et l'orchestre régional du dauphiné pour un spectacle musical « Conquest ». A l'occasion du 70^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, Mozaik a eu l'idée originale de mettre en chansons les articles des droits de l'homme. 30 chanteurs et 40 musiciens auxquels étaient intégrés 3 professeurs de l'école municipale de musique et deux musiciens de l'harmonie, ont offert à Alleverd un très beau moment artistique et émotionnel.



Un festival de musique pour le 150^e anniversaire de l'harmonie

Les sociétés musicales sont venues de tout le département pour participer au festival organisé à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Harmonie d'Alleverd. Le 17 septembre, c'est un défilé de concerts et de déambulations qui ont été appréciés à Alleverd, à Crêts en Belledone, à La Chapelle-du-Bard et au Moutaret. Un rassemblement final était organisé à La Pléiade en présence de Philippe Langénieux-Villard, maire d'Alleverd, qui n'a pas manqué de féliciter, Jean-Michel Bailly, Président de l'Harmonie d'Alleverd, et les musiciens pour la qualité de cette manifestation.



Le Magasin des Horizons en bivouac à La Pléiade

Le Magasin des Horizons, centre national d'arts et de cultures de Grenoble, a organisé plusieurs manifestations hors les murs avec pour thème « la marche ». C'est à La Pléiade qu'il a installé, le 11 février, son 4^e bivouac intitulé « la marche : la voie de la résilience ». Leur invitée était l'association « Seuil » qui fait le pari que des jeunes délinquants, résistant à l'action éducative, pouvaient s'en sortir à travers un exploit : 1 800 km à pied avec un adulte, en 100 jours sans musique et sans téléphone. Au préalable, 3 films d'artistes étaient projetés au public.



L'essentiel des séances / Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus dans Allevard.fr

27 JUILLET

AFFAIRES FINANCIÈRES

Marché : droit de place

Bernard ANSELMINO, adjoint au maire, rappelle qu'une délibération a fixé les droits de place du marché sur la base d'abonnement d'une durée minimum d'un trimestre. Il propose dans le but d'inciter de nouveaux commerçants non sédentaires à fréquenter ce marché de créer un abonnement d'une durée d'un mois. Le conseil municipal accepte et fixe le tarif mensuel à 6 € le mètre linéaire (avec un minimum de facturation de 15 €).

Vote : unanimité

TRAVAUX

Travaux de grosses réparations et aménagements de voirie et réseaux divers

Gilbert EYMIN, adjoint au maire chargé des travaux, indique que dans le cadre de la procédure MAPA (marché à procédure adaptée) la commune a lancé une consultation concernant les travaux de grosses réparations et aménagement de voirie et réseaux divers. La commission d'appel d'offres a décidé de retenir les entreprises suivantes : Lot 1 : voirie (bordures, concassé, enrobé, bi-couche, mises à niveau) : l'entreprise COLAS, Lot 2 : terrassement, démolition, réseaux, maçonnerie : l'entreprise BLANC Frères.

Vote : unanimité, moins une abstention (Hubert SALINAS)

Hameau de Montouvard : travaux de raccordement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable aux réseaux principaux de la commune

Gilbert EYMIN, adjoint au maire chargé des travaux, indique que dans le cadre de la procédure MAPA la commune a lancé une consultation concernant les travaux de raccordement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable du hameau de Montouvard aux réseaux principaux. La commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'entreprise Sarl BLANC Frères – 38830 Crêts-en-Belledonne.

Montant de l'offre : Partie AEP : 533 092,38 € ttc - Partie EU : 477 663,46 € ttc

Vote : unanimité

DIVERS

Logements collectifs avenue Louaraz : projet d'acquisition par la SEM coda – garantie d'emprunts

Philippe LANGENIEUX-VILLARD, maire d'Allevard, indique que la société SAFILAF propose à la SEM CODA l'acquisition en l'état futur d'achèvement de 19 logements collectifs dans un ensemble immobilier avenue Louaraz. La SEM CODA, première Société d'Economie Mixte de construction de la Région Rhône-Alpes Auvergne qui gère à ce jour environ

27 000 logements locatifs conventionnés répartis sur six départements souhaiterait financer cette acquisition à l'aide : d'un prêt locatif à usage social (PLUS) pour 6 logements, d'un prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) pour 3 logements, d'un prêt social location-accession (PSLA) pour 10 logements

Elle sollicite de la part de la commune la garantie des emprunts contractés pour cette acquisition à hauteur de 50 % (les 50 % restant devant être garantis par la communauté de communes du Pays du Grésivaudan). Pour les logements PSLA la garantie sera levée au fur et à mesure de la vente des logements.

Vote : unanimité, moins 4 abstentions (Fabienne LEBE, Philippe CHAUVEL, Carin THEYS, Hubert SALINAS)

Association protection chats abandonnés : subvention

Le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 200 € à l'association

« Association Protection Chats Abandonnés »

Vote : 22 voix pour 4 voix contre (Georges ZANARDI, Fabienne LEBE, Philippe CHAUVEL, André TAVEL-BESSON)

11 SEPTEMBRE

AFFAIRES FINANCIÈRES

Location du studio sous la salle hors sacs au Collet

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances, rappelle que dans le cadre du processus de communautarisation du SIVOM du Collet la commune a décidé de rester propriétaire du bâtiment Antoine Cros. Le conseil municipal décide de louer à compter du 1^{er} mai 2017 le studio sous le bâtiment à Noël DAURIAC pour 250 €/mois.

Vote : unanimité

Centre de remise en forme médicalisé : retenues de garanties

Gilbert EYMIN, adjoint au maire chargé des travaux, indique que dans le cadre du marché de travaux « Création d'un centre de remise en forme médicalisé », des montants de retenues de garanties sont à rembourser aux entreprises. Or, compte-tenu des litiges qui opposent la commune à deux entreprises : Société iséroise du bâtiment (38 760 Varces) et Société Batifrance (38 440 Artas), l'adjoint au maire propose de ne pas procéder à ces remboursements, compte-tenu de la procédure contentieuse en cours.

Vote : unanimité

Ecole Saint-Hugues : subvention exceptionnelle

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 897 € à l'association OGEAC afin de financer l'achat de manuel en lien avec les nouveaux programmes pour les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Vote : unanimité

URBANISME - FONCIER

Renouvellement de la convention captage de source et conduite d'eau et réservoir

Le conseil municipal autorise la signature avec Simone BUTTARD pour renouvellement de la concession d'occupation de terrain pour le passage d'une canalisation pour le captage d'une source et le passage d'une conduite d'eau et d'un réservoir en forêt communale. Durée : 9 ans. Redevance annuelle : 15 €.

Vote : unanimité

9 OCTOBRE

AFFAIRES FINANCIÈRES

Régie d'électricité : adoption du compte administratif et du compte de gestion

Dans une délibération du 27/06/16, en confiant à G.E.G. dans le cadre d'un contrat de concession la mission de service public de distribution d'électricité, il a été décidé de mettre fin à la régie d'électricité qui a été dissoute le 28/02/17. Il appartient au conseil municipal d'adopter le compte administratif et le compte de gestion pour la période du 1^{er} au 28 février 2017. Le conseil municipal adopte le compte administratif 2017 avec un résultat comptable positif de 1 192 434,52 € et le compte de gestion 2017.

Vote : 20 voix pour, 1 voix contre (Louis ROUSSET), 4 abstentions (Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

Cantine pour les élèves de l'école privée Saint-Hugues

Béatrice DEQUIDT, adjointe au maire en charge des écoles, indique que suite à la non reconduction par l'État des contrats aidés, l'école St-Hugues se trouve dans l'impossibilité financière d'ouvrir la salle hors sac qui accueille les élèves pour le déjeuner. L'école a sollicité la commune pour organiser ce service de restauration, à partir de la rentrée de la Toussaint. Sur le plan financier pour équilibrer le coût supplémentaire de ce service (22 000 € avec notamment le recrutement d'un nouveau collaborateur) le prix du ticket devrait s'élever à 5,15 €/repas. Dans un souci de cohérence de tarif, B.DEQUIDT propose de le fixer à 5,28 € soit le prix acquitté par un élève allevardin et de recruter un agent en CDD.

Vote : 24 voix pour, 1 voix contre (Karine SANCHEZ-BEAUFILS)

Montagne de la Pierre du Carre : location 2018

Le conseil municipal décide d'augmenter à compter de 2018, le loyer de Jean-Pierre JOUFFREY, concernant la montagne de la Pierre du Carre de 1 % : Loyer annuel 2017 : 256,62 € / Loyer annuel 2018 : 259,19 €.

Vote : unanimité

URBANISME - FONCIER

Association Froges olympique club ski : bail de location

Le conseil municipal autorise la signature du bail de location d'une durée de 5 ans à intervenir avec l'association Froges Olympique Club Ski concernant le chalet situé au lieu-dit « le nid d'aigle » au Collet d'Allevard. Il décide d'augmenter à compter du 01/01/18 le loyer annuel : 618,83€ auquel on rajoute 2% chaque année.

Vote : unanimité

Refuge de la Pierre du Carre

Martine KOHLY, adjointe au maire, rappelle que le refuge est, pour des raisons de sécurité, fermé pendant les périodes automnale et hivernale. Elle propose néanmoins une mise à disposition possible moyennant le versement d'une caution de 500€.

Vote : unanimité

Convention d'occupation d'une salle communale par le centre de planification Agathe

Le conseil municipal autorise à signer la convention d'occupation d'une salle communale située au Pôle Jeunesse par le centre de planification AGATHE dans le cadre de l'activité « écoute collégiens ».

Vote : unanimité

Convention d'occupation d'une salle communale par le Lieu d'Accueil Enfants / Parents (LAEP)

Le conseil municipal autorise à signer la convention d'occupation d'une salle communale située au Pôle Jeunesse par le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants / Parents) dans le cadre des temps collectifs.

Vote : unanimité

TRAVAUX

Groupement de commandes dans le cadre de travaux de collecte des eaux usées du secteur de La Touvière à Allevard

Le conseil municipal autorise à signer la convention à intervenir avec le SABRE concernant la constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation de travaux de collecte des eaux usées du secteur de La Touvière à Allevard.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Subvention Exceptionnelle

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200€ à l'association « Les Amis du Musée – Une prison de femmes au XIX^e, dans la maison de François B. Pompée, charpentier, constructeur à Allevard-les-Bains ».

Vote : unanimité

13 NOVEMBRE

Snack bar de la piscine : bail saisonnier

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, rappelle que

Sylvie CASTELLON assure depuis 4 ans la gestion du snack bar de la piscine. Le bail venant d'arriver à échéance au 30/09/17, l'adjoint au maire propose de le reconduire de 4 ans aux mêmes conditions. Loyer annuel correspondant à 8% du chiffre d'affaires ht avec un minimum de 3000€ ht. Pour la partie de chiffre d'affaires supérieur à 60000€ ht le pourcentage passe à 5%.

Vote : unanimité

Aire de Camping-car : tarifs

Le conseil municipal fixe les tarifs de l'aire de camping-car : stationnement par tranche de 24h (tout compris) : 8€ en basse saison, 10€ en haute saison (Juillet / Août, 2 semaines de vacances scolaires de Noël et 5 semaines de vacances de février). Station de vidange seule 3€ pour 45mn la vidange, remplissage en eau propre et nettoyage de la cassette pour les camping-caristes de passage. Tarification en cas de dépassement : l'utilisateur devra s'acquitter d'un montant qui sera calculé de la manière suivante : + 1s et 24h : le montant à régler correspondra à un forfait 24h.

Vote : 25 voix pour, 1 voix contre (Louis ROUSSET)

URBANISME - FONCIER

Règlement d'attribution des aides communales pour les réfections de façades

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, présente le règlement d'attribution des aides communales pour les réfections de façades. Dans le cadre de « Pays d'Allevard 2020 » et sans attendre l'accord définitif de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan pour la réalisation d'un téléporté Allevard – Le Collet, la Commune souhaite s'impliquer dans la réhabilitation patrimoniale de ses quartiers notamment la rénovation des façades du centre-ville et du Collet d'Allevard (voir cartes des zones concernées). La Ville souhaite favoriser les interventions sur le bâti par des aides incitatives aux ravalements de façades. Cette action de requalification très visible du bâti amorcera un changement d'image notable et rapide du centre-ville et du Collet. L'objectif est d'assurer la qualité des ravalements et de conserver un tissu urbain et un patrimoine caractéristiques de notre ville ainsi que de permettre à ses habitants de se l'approprier, de la rendre attractive.

Retrouvez l'ensemble de la délibération sur www.allevard.fr

Vote : unanimité

Règlement d'attribution de l'aide communale pour les devantures commerciales

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, présente le règlement d'attribution de l'aide communale pour les devantures commerciales. Dans le cadre de « Pays d'Allevard 2020 » et sans attendre l'accord définitif de la communauté de communes pour la réalisation d'un téléporté, Allevard s'implique dans la réhabilitation patrimoniale de ses quartiers notamment la rénovation des devantures de commerces d'Allevard et du Collet d'Allevard. La ville souhaite favoriser les interventions de qualité sur les vitrines par des aides incitatives et un suivi architectural. Cette action de requalification très visible du bâti amorcera un changement d'image notable et rapide de la ville et du

Collet. L'objectif est d'assurer la qualité des devantures et de conserver un patrimoine caractéristique de notre ville ainsi que de permettre à ses habitants de se l'approprier, de la rendre attractive par rapport à l'offre commerciale uniformisée des centres commerciaux périphériques.

Retrouvez l'ensemble de la délibération sur www.allevard.fr

Vote : unanimité

Contrat de partenariat entre des propriétaires de logement touristique ou d'hôtel et la ville d'Allevard

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, présente le contrat de partenariat à intervenir avec les propriétaires de logement touristique ou d'hôtel dans le cadre du programme « Allevard 2020 ».

Sans attendre l'accord définitif de la communauté de communes pour la réalisation d'une liaison téléportée entre le centre-ville d'Allevard et la station du Collet, la commune a lancé un programme intitulé « Allevard 2020 ». L'objectif est de développer le tourisme et de redynamiser le tissu commercial et économique du territoire. Au sein de ce projet, est intégré un volet rénovation pour permettre d'accroître la capacité d'accueil de touristes. La commune souhaite inciter les propriétaires de logement(s) touristique(s) ou d'hôtel(s) à rénover leur(s) bien(s) afin d'augmenter la qualité et le confort des hébergements. La municipalité a contacté les entreprises de BTP de l'ensemble des communes de la Communauté de communes du Grésivaudan. Les entreprises souhaitant intégrer le dispositif figurent sur le listing des sociétés partenaires du projet, diffusé à l'ensemble des propriétaires de logement(s) touristique(s) et d'hôtel(s). En contrepartie ces entreprises s'engagent à proposer une réduction de 10% minimum du montant ht, par rapport à leur devis standard sur des travaux de rénovation. La Mairie participe aussi, à hauteur de 10% du montant ht, au financement des travaux de rénovation (dans la limite de 2000€ de subvention par logement à rénover et de 500 € par chambre d'hôtel à rénover). Les propriétaires de logements touristiques et d'hôtel(s) peuvent donc bénéficier de ces réductions sous les conditions énumérées.

Retrouvez l'ensemble de la délibération sur www.allevard.fr

Vote : unanimité

TRAVAUX

Convention d'exploitation, de maintenance et de petits travaux des installations d'éclairage public

Gilbert EYMIN, adjoint au maire, chargé des travaux propose de confier la maintenance des installations d'éclairage public, soit 720 points lumineux à la société G.E.G. L'adjoint au maire présente les modalités techniques et financières de cette convention.

Les délais ci-dessus courent à partir du moment où GEG aura reçu la demande de la

Vote : unanimité, moins 1 abstention (Louis ROUSSET). Jérôme BAUDIN ne participe pas au vote.

DIVERS

Allocation indemnités de conseil et de confection de budget au receveur municipal

Le conseil municipal décide d'attribuer à Jean-Philippe BRUN, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par arrêté interministériel. Le montant s'élève pur 2017 à 1 189,54€ brut.

Vote : unanimité, moins 3 abstentions (Fabienne LEBE, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS)

Ouverture des commerces les dimanches 24 et 31 décembre 2017

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'ouverture des commerces les dimanches 24 et 31 décembre 2017.

Vote : unanimité, moins 6 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Louis ROUSSET, Hubert SALINAS, Philippe CHAUVEL)

18 décembre

Taxe de séjour

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances, indique que la communauté de communes a engagé une réflexion pour une mise en place au 01/01/19 d'une taxe de séjour intercommunale. Pendant cette période de transition, la commune va continuer à percevoir cette taxe au bénéfice de l'EPIC en charge de la gestion de l'office de tourisme intercommunal.

Deux agents communaux assurent cette mission (gestion des fichiers, envoi des lettres aux logeurs, encaissement, relance, contentieux...). J. BAUDIN propose que les frais de gestion liés à la perception de la taxe de séjour soient facturés à la communauté de communes.

Le conseil municipal décide, dans l'attente de l'instauration de la taxe de séjour intercommunale, de verser à l'EPIC en charge de la gestion de l'office de tourisme le produit de la taxe de séjour recouvré par la commune d'Allevard. Il rappelle qu'il appartient dorénavant à la communauté de communes d'acquitter la taxe de séjour départementale. Il fixe à 10 % les frais annuels de gestion liés à la perception de cette taxe. Le montant net pour 2017 (montant arrêté à reversé à l'EPIC s'élèvera à 58367,70€.

Vote : unanimité

Nettoyage des bâtiments communaux

Gilbert EYMIN, adjoint au maire chargé des travaux, indique qu'une consultation a été engagée, dans le cadre de la procédure adaptée concernant le nettoyage des bâtiments communaux. 5 sociétés ont déposé une offre. Il propose de retenir l'entreprise mieux disante, la société STEM, pour un montant de 58734,54€ T.T.C.

Vote : unanimité

Frais de secours en montagne – station du collet d'Allevard

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire indique qu'une consultation a été engagée, dans le cadre de la procédure adaptée concernant les frais de secours en montagne concernant la station du Collet d'Allevard. Suite à une annonce parue dans le journal les affiches de Grenoble et du Grésivaudan, une seule société a déposé une offre.

Monsieur l'adjoint au maire propose de retenir la société Transports PEPIN, sur les bases suivantes : retrouvez l'intégralité de la délibération sur www.allevard.fr.

Vote : unanimité

INTERCOMMUNALITE

Gestion des services de l'eau et de l'assainissement

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, présente la lettre du 14/11/17 adressée par le président de la communauté de communes concernant la durée de prolongation du contrat de délégation de service public de l'eau et de l'assainissement. Pour la communauté de communes le délai de prolongation de 3 mois des deux contrats est trop court pour assurer la continuité des deux services de l'eau et de l'assainissement et le motif d'intérêt général l'emporte sur les éventuels risques juridiques. Le conseil municipal décide de prolonger de 12 mois les contrats d'affermage concernant la gestion des services de l'eau et de l'assainissement.

Vote : unanimité

URBANISME - FONCIER

Documents d'urbanisme : avenant n° 1 à la convention de prestation de service

Patrick MOLLARD, maire-adjoint rappelle que la communauté de communes a, pour pallier au désengagement de l'État mis en place en juillet 2015, un service mutualisé chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Dès cette mise en place, la commune a décidé de confier l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à la communauté de communes. P. Mollard présente l'avenant n°1 qui propose une modification de l'article 8 « Dispositions financières ».

Il rappelle les tarifs selon la nature de l'acte : certificat d'urbanisme : 68,86€ ttc, déclaration préalable : 119,94€ ttc, permis de construire et de démolir : 171,35€ ttc, permis d'aménager : 205,54€ ttc. En complément un forfait annuel est exigé. Cette part forfaitaire est de 0,90€ par habitant et par an.

Vote : 21 voix pour, 4 voix contre (Jérôme BAUDIN, Fabienne LEBE, Jean-Luc MOLLARD, Philippe CHAUVEL), 1 abstention (Cécile LACROIX)

TRAVAUX

Aménagement du lac du Flumet : convention de financement

Martine KOHLY, adjointe au maire, présente au conseil municipal la convention de partenariat financier entre EDF, les communes de Crêts-en-Belledonne et d'Allevard dans le cadre de l'aménagement de panneaux et de bancs aux abords de la retenue du Flumet.

Vote : unanimité

Subvention exceptionnelle

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200€ à la section Jeunes Sapeurs-Pompiers du « Pic du frêne » qui regroupe les jeunes sapeurs-pompiers des casernes d'Allevard et la Rochette.

Vote : unanimité

DIVERS

Participation financière du Casino au développement de la politique culturelle de la commune

Patrick MOLLARD, maire-adjoint, indique que le Casino d'Allevard a décidé de participer financièrement au développement de la politique culturelle de la commune sur la base de 1000€ par spectacle. Pour 2017, le montant de la participation s'élèvera à la somme de 6000€.

Vote : unanimité

22 janvier 2018

Convention de participation financière au frais d'Ulis : avenant

Béatrice DEQUIDT, adjointe au maire, rappelle qu'un élève allevardin a été scolarisé à l'école Cascade de Crolles en classe d'unité localisée pour inclusion scolaire (ULIS) pour l'année scolaire 2016-2017. Le montant s'élève à 1012,33€ ttc pour l'année scolaire 2016-2017.

Vote : unanimité

Piscine municipale : tarifs 2018

Sur proposition de Martine KOHLY, adjointe au maire chargée des Sports, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2018, et rappelle que les abonnements sont réservés aux Allevardins. La piscine d'Allevard sera ouverte au public du lundi 14/05/18 au vendredi 28/09/18. Pendant les mois de juin, juillet et août la piscine sera ouverte tous les vendredis jusqu'à 23h.

Vote : unanimité

INTERCOMMUNALITE

Convention d'occupation d'une salle communale par le RAM

Sur proposition de Béatrice DEQUIDT, adjointe au maire, le conseil municipal autorise à signer avec la communauté de communes la convention d'occupation d'une salle communale située au Pôle Jeunesse par le Relais Assistants Maternels du Pays d'Allevard.

Vote : unanimité

URBANISME – FONCIER

Autorisation de la pratique du vol libre

Sur proposition Martine KOHLY, adjointe au maire, le conseil municipal autorise la signature des conventions à intervenir avec la Fédération Française de Vol Libre représentée par l'Association « Les Coccin'ailles du Pays d'Allevard » concernant la création de sites d'envol de parapentes aux Plagnes et au Nid d'Aigle.

Vote : unanimité

TRAVAUX

Rénovation de la piscine municipale : demande de subventions

Martine KOHLY, adjointe au maire, informe que des travaux de rénovation de la piscine municipale sont envisagés. L'objectif serait de rénover les deux bas-

sins, démolir le bâtiment central existant, créer un bâtiment pour l'accueil et la machinerie. Coût total estimé à 2,5M€ ht. L'adjointe au maire propose de déposer des demandes de subventions auprès du conseil départemental, de la communauté de communes, du conseil régional et auprès de l'Union Européenne.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Ecole de musique « Noël Revol » : demande de subvention

Cécile LACROIX, conseillère municipale déléguée, indique que la commission permanente du conseil départemental a attribué à la commune pour l'année 2017, une subvention pour le fonctionnement de l'école de musique pour un montant de 7.500€. Elle sollicite une subvention du conseil départemental pour 2018.

Vote : unanimité

DIVERS

Demande d'indemnisation des conséquences de la tempête Eleanor

Gilbert EYMIN, adjoint au maire chargé des travaux, rappelle que les 4 et 5 janvier, l'Isère a été touché par des pluies intenses qui, conjuguées à la fonte des neiges, ont causé d'importants dégâts dans de nombreuses communes et notamment Allevard. Notre commune a déposé une demande de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Dans l'urgence, des travaux de curage d'avaloir de trois ruisseaux ont été réalisés. Ceux-ci vont être pris en charge par la communauté de communes dans le cadre de la compétence GEMAPI. D'autres travaux doivent être réalisés dans les prochains jours, en voirie pour un total de 186.431€ ht. Travaux école de musique 22.676€ ht.

Le conseil municipal sollicite pour les travaux de voirie l'aide financière de l'État au titre de la dotation de solidarité au profit des collectivités touchées par des événements climatiques ou géologiques, pour les travaux à l'école de musique l'aide financière de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Il sollicite l'aide financière du conseil départemental et du conseil régional pour la totalité de ces travaux et de la part de l'État et du conseil départemental l'autorisation de démarrage anticipé des travaux.

Vote : unanimité

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux sur www.allevard.fr

26 FEVRIER 2018

AFFAIRES FINANCIERES

Débat d'orientation budgétaire

Jérôme BAUDIN, adjoint au maire chargé des finances, indique que le débat d'orientation budgétaire est un outil de prospective permettant de mettre en évidence les orientations du budget 2018 ainsi que de tracer quelques axes budgétaires majeurs pour les années à venir.

Tout d'abord, avant de se projeter dans le futur, je souhaite faire un point sur le budget 2017. Le résultat cumulé de 2017 est de 1.773k€ soit 1,5 millions de plus qu'en 2016. Cet excédent permet de financer les investissements courants de la commune. Durant ce mandat, seul l'emprunt pour le centre sport santé d'un montant de 375k€ a été contracté. Les loyers du centre sport santé remboursent en grande partie les annuités de ce nouvel emprunt.

1. Le contexte général

Le contexte dans lequel la commune d'Allevard inscrit son action en 2018 est marqué par une situation économique nationale plus favorable. La croissance française est repartie en 2017 : elle est de +1,9% contre +1,1% en 2016. Les comptes publics de la France s'améliorent aussi : la prévision budgétaire est un déficit public 2017 qui repasse sous la barre des 3% pour la première fois depuis 2007.

Toutefois la dépense publique française reste très élevée à 54,6% du PIB. C'est le taux le plus élevé en Europe. Il est supérieur de 9 points à la moyenne européenne. De plus, la dette publique atteint 96,7% du PIB. La dette française qui était identique à la dette allemande en 2010 est maintenant de 35 points supérieure ! Ce sont des divergences spectaculaires entre les deux pays.

Afin de redresser la situation financière de la France, dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques, le gouvernement a donc fixé 3 objectifs pour les années 2018 à 2022 :

Objectif 1 : une baisse de plus de 3 points de PIB de la dépense publique.

Objectif 2 : une diminution d'1 point de PIB du taux de prélèvements obligatoires.

Objectif 3 : une diminution de 5 points de PIB de la dette publique.

Pour atteindre ces objectifs, l'État souhaite contraindre les collectivités locales à limiter l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2% par an inflation comprise, dès l'année 2018. Le gouvernement prévoit aussi de baisser l'endettement des collectivités locales de 33% entre 2017 et 2022 ce qui représente une baisse de 8,7% à 5,8% du PIB. La méthode choisie est de fixer la limite maximale des capacités de désendettement des communes. Ces efforts se feront sous la contrainte avec la signature de contrats prévoyant des pénalités élevées, jusqu'à 2% des recettes réelles de fonctionnement. Ces contrats seront signés entre l'État et dans un premier temps les 340 principales collectivités locales représentant les 2/3 de la dépense locale. Bien évidemment, l'État ne se plie pas à la même discipline financière que celle qu'il impose aux collectivités locales ! L'État prévoit même d'augmenter sa dette de 78% à 81% du PIB durant la période 2017 à 2022 ! De plus, la disparition progressive de la taxe d'habitation est un autre moyen pour l'État de contrôler les recettes et par conséquent les dépenses des collectivités locales. En effet, les communes perdent un levier fiscal essentiel. Leur autonomie financière se réduit alors d'autant. Pour Allevard 84% des foyers fiscaux sont concernés par le nouveau dégrèvement de la taxe d'habitation.

2. Impact du contexte général sur nos finances et choix pour 2018

L'impact du contexte général sur les finances 2018 de la commune d'Allevard est une nouvelle baisse des versements de l'État de 43k€/an. Par rapport à l'année 2012, la baisse des recettes annuelles en provenance de l'État est donc de 852k€/an.

Face à cette perte de revenus considérable, la com-

mune choisit encore une fois de ne pas augmenter la pression fiscale pour la 11^e année consécutive et diminue donc les dépenses d'autant.

En terme de diminution des dépenses, 2018 est une année charnière pour Allevard sur 2 points :

1^{er} point : en améliorant l'organisation, la mise en place du nouvel organigramme de la mairie d'Allevard permet de rendre les mêmes services à la population voire même des services améliorés tout en stabilisant la masse salariale dans les années à venir.
2^e point : les transferts financiers du Collet, de l'office de tourisme et dans une moindre mesure du musée sont toujours en suspens. Ils doivent être tranchés définitivement cette année. Des arbitrages défavorables avec une diminution significative de l'attribution compensatrice qui est actuellement de 820k€/an nous mettraient en danger financièrement. Nous serons donc très vigilants sur la justesse des arbitrages qui seront rendus par la CLETC fin 2018 dans son rapport sur les charges transférées.

Pour ce qui concerne les investissements courants, un nouvel effort important sera fait en 2018. 727k€ de crédits nouveaux seront consacrés à diverses dépenses d'amélioration de la ville avec un effort particulier pour la voirie.

3. Choix stratégiques pour les années suivantes

A partir de 2019, toutes les incertitudes qui pèsent encore sur le budget communal auront été levées du fait des décisions communautaires. Entre 2014 et 2019, le périmètre de responsabilité de la mairie aura été profondément modifié ainsi que sa structure de dépenses et recettes. Les risques financiers (emprunts toxiques, station de ski, thermes) auront tous été supprimés.

Pour les années à venir, la capacité d'emprunt étant limitée par l'État, la mairie devra alors se consacrer à l'amélioration des services aux citoyens. Il faut noter que ces services ont tous été préservés depuis 2014 malgré la période de fortes turbulences financières que nous allons continuer à vivre jusqu'à la fin de l'année 2018.

4. Conclusion

En conclusion, notre budget 2018 prépare l'avenir de notre commune. A l'issue de ce mandat nous laisserons une situation financière saine et prévisible.

Il faudra alors que nous tous, collectivement, nous réinventions l'avenir qui s'inscrit dans un environnement beaucoup plus contraint financièrement.

De plus, les compétences croissantes de la communauté de communes et l'augmentation très rapide de ses charges de fonctionnement ces dernières années obligent à une vigilance particulière pour éviter que l'impôt local, contenu par la commune, n'explose du fait de la communauté de communes.

Droit de terrasse à compter du 1^{er} janvier 2018 – tarifs

Le Conseil Municipal fixe les droits annuels de terrasse à compter du 1^{er} janvier 2018 :

- 2 000 € pour les bars « l'Escale » et « le Grand Collet » (facturé 200€ par mois de février à novembre)
- 10 €/m² pour une utilisation mobile du domaine public
- 20 €/m² pour une utilisation fixe du domaine public avec démontage saisonnier
- 30 €/m² pour une utilisation fixe du domaine public à l'année

Pas de droit de place par les autres commerçants sédentaires qui installent et rangent quotidiennement les objets en vente.

Vote : unanimité

Respecter la loi

La loi prévoit que le droit d'expression des groupes dans un conseil municipal est proportionnel à son nombre d'élus. Le règlement intérieur voté par le conseil municipal reprend cette règle.

Ainsi, pour Allevard, selon l'application de la loi, l'opposition dispose de 701 signes, et la majorité, de 3 153 signes.

Allevard défend la cohérence fiscale

Malgré des efforts d'économies considérables dans toutes les communes, de nombreux conseils municipaux ont dû augmenter leurs impôts en 2018.

À Allevard, sans augmenter les tarifs, sans diminuer les services essentiels, nous n'augmenterons aucun taux de fiscalité locale pour la 10^e année consécutive, et cela malgré la baisse des dotations de l'Etat.

Mais cet effort ne suffira pas à protéger les contribuables allevardins d'une hausse de la fiscalité locale. Alors que la Région et le Département confirment une stabilité totale qu'il faut saluer, la communauté de communes décide une nouvelle fois de frapper les habitants du territoire de hausses importantes.

L'absence de sobriété en fonctionnement (17% d'augmentation par an depuis 4 ans et 146 créations d'emplois) a eu raison de toutes les promesses. Non seulement la communauté doit renoncer ou reporter des investissements promis, mais en plus, elle doit accroître taxes et fiscalité de façon massive avant même que soit présenté et adopté le projet de territoire qui définira les axes futurs d'intervention communautaire.

Après la création de la taxe Gemapi en 2015, l'augmentation de la taxe versement transport en 2016 et la fin de la gratuité du transport scolaire (Allevard a voté contre), la communauté a décidé, en 2018, 10% supplémentaire d'augmentation de la Taxe Versement Transport et une augmentation importante du taux de la taxe foncière.

Les deux représentants d'Allevard ont voté contre ce budget, même s'ils sont conscients des conséquences éventuelles d'une opposition à la politique fiscale du président de la Communauté.

Philippe Langénieux-Villard et l'équipe « Aïmons Allevard »

On vous doit des explications !

Depuis plusieurs mois, les débats des Conseils municipaux ne sont plus retranscrits dans le compte-rendu affiché à la mairie ni mis en ligne sur le site Internet de la mairie.

Seuls les Procès-verbaux sont publiés. Nous réclamons chaque mois, de revenir à une publication intégrale des interventions et remarques de chaque élu. Il nous semble important que les Allevardins connaissent les raisons de nos votes.

Il est trop facile de stigmatiser l'opposition, de la censurer, de laisser croire qu'elle est « dangereuse », alors que nos réflexions apportent souvent une vision constructive et permettent des avancées dans certaines décisions.

La démocratie locale en panne ?

Les élus AAC

État-Civil

BIENVENUE

- 26/06 Soën KAUFFMANN
- 28/06 Romy COSO
- 17/07 Marina DOS SANTOS NUNES
- 06/08 Izaly LEFEBVRE
- 09/08 Lena ROERE
- 11/08 Ryann YAAGOUBI
- 17/08 Yanis BARKALLAH
- 24/08 Batiste GARET
- 25/08 Nolan MESSAFAH AUGIER
- 08/09 Julia MARMOLLE
- 14/09 Lizzie PERROUX
- 17/09 Aaron LEPSCH
- 27/09 Bonnie LEISERING
- 20/10 Eren STATKUS
- 06/11 Aiden RICHARD
- 05/12 Gabryel POTEAU
- 18/12 Rosalie RABACHE
- 02/01 Maxime DAVALLET-PIN
- 19/01 Salvador das NEVES JANUARIO
- 21/01 Louise CUISSOT
- 23/01 Diane THIBAUT
- 25/01 Lucas POCHOL
- 28/01 Haritte OUARRI
- 12/02 Kyann SIMON
- 18/02 Aléna DESOUSA
- 21/02 Esmée GILLON
- 24/02 Milo CHAVANNE
- 08/03 Noémie JONES

ILS S'AIMENT

- 29/07 Sébastien BUISSON et Katia POSCHMANN
- 12/08 Nicolas BOULOT et Fanny VERMOREL
- 19/08 Richard BIANCHI et Marion VERVYNCKT
- 24/08 François PIRANDA et Cécile CARCELES
- 26/08 David BELMONTE et Adeline ARNAUD-NOUVEL
- 14/10 Giovanni MONTRONE et Muriel LARDIN
- 21/10 Anthony ALFONSI et Sevda KOÇAK
- 28/10 Vincent POTEAU et Céline CŒUR
- 04/11 Ryan DELCROIX et Romain CURTO
- 18/11 Franck MILOME et Rachida MADANI
- 17/02 Mohamed KHEDIM et Karima FELOUH
- 17/03 Ginès SEVILLA et Claire BUISSON

ILS NOUS ONT QUITTÉ

- 28/06 Yves GONTHIER
- 05/07 Louis RUSPINI
- 07/07 Marie-Thérèse COUDURIER veuve SOMMARD
- 15/07 Pierre ROSSET
- 01/08 Raymonde PATUREL veuve POUCHOT-ROUGE
- 05/08 Ernest BRUNET-MANQUAT-PERRACHE
- 14/08 Marcel SACCO
- 22/08 Germaine CARON
- 22/08 Éliette VILLE veuve Georges GIRAUD
- 28/08 Léonce BANDET
- 11/09 Marie CAPECCI Veuve KURZ
- 28/09 Hélène GIROUD Veuve Lucien CARRON
- 28/09 Denise COLLIN Veuve MARITANO
- 01/10 Élise THOMASSON Veuve PRESTAT

- 01/10 Armande PRUDHOMME Veuve ROSSET-MAZARIN
- 06/10 Manuel PIRES
- 11/10 Michel SEIDENBINDER
- 18/10 José MARQUES
- 19/10 Denise LEJUEZ Veuve LEBLANC
- 20/10 Rose BOUTON Veuve DALBAN
- 20/10 Odette MARI Veuve DOREZ
- 20/10 Rolande VILLARD Veuve GASPAROTTO
- 03/11 Francis TELLIER
- 08/11 Armand PASCAL
- 21/11 Isabelle CHIONO épouse BOCCA
- 29/11 Manuel FERNANDEZ
- 10/12 Odile DUFRESNE Veuve ANAYA LANG
- 14/12 Adrienne FERRIER Veuve RAFFIN
- 19/12 Pierre ROUQUES
- 28/12 Marie BOUCHARD
- 02/01 Bronislaw DOMAGALA
- 05/01 Albert FLAVEN-MICALLET
- 27/01 René CHEVRIER
- 17/02 Jean DELEMARLE
- 04/03 Gaston THOMASSON
- 17/03 Veselin LUKANOV
- 15/03 Jean WOLOSZYN

Annonces

Cherche don fauteuil roulant

Le club Louaraz d'Allevard recherche deux fauteuils roulants, sous forme de don, pour permettre aux adhérents fatigués ou en perte d'autonomie, de participer aux sorties du club à l'extérieur.

Tél. : 06 86 14 86 94

Garde d'enfants

Dame expérimentée garde enfants (références + expérience). Horaires souples.

Tél. : 06 51 28 26 04

À vendre transporteur « multi-reform 145 » spécial montagne

Équipement d'origine + scie circulaire montée à l'arrière. Bon état général.

Tel : 06 44 32 36 07

A vendre Maison ville + jardin non-attendant + grange aménageable

Maison plein centre-ville d'Allevard dans quartier calme, parking facile Aucun travaux à prévoir. Maison entièrement rénovée et isolée. Chauffage électrique à inertie (Budget : 180€ /mois sur 10 mois). Type T5, sur 3 niveaux avec 3 chambres. Cuisine équipée, Salle de bain rénovée, nombreux rangements. Surface habitable 85 m² + cave (12 m²). Jardin (100 m²) non-attendant, à 50 m avec grange fermée (20 m²) (eau et électricité), pouvant être rénovée. Un petit coin de verdure en ville et au calme.

Contact Pierre Gillioux 06 67 79 66 84 (IDS Immobilier)

Les annonces sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.



Pierre Rouquès,

ancien adjoint au maire, nous a quitté.

Né en 1927, Pierre avait quatre enfants et de nombreux petits-enfants.

Ingénieur aux Forges pendant 35 ans (de 1949 à 1984), il passa ensuite sa retraite à Allevard et participa activement à la vie locale. Le 12 mars 1989, il est élu au conseil municipal et devient 1er adjoint, chargé de l'emploi, de la formation, du développement économique et des finances. Chacun reconnaissait sa rigueur, son sérieux et sa détermination.

Réélu en 1995 au poste de 1er adjoint, il fût chargé, pour son second mandat, de l'intercommunalité, du patrimoine culturel et de l'eau.

Pierre aura donné 12 ans de sa vie au service des allevardins. On lui doit notamment toutes les manifestations patrimoniales et culturelles lancées à l'occasion du passage à l'an 2000, une défense acharnée du musée et de l'histoire industrielle du pays d'Allevard.

Son épouse Marie-Pierre fût également élue au conseil municipal d'Allevard de 1983 à 1989. Elle est décédée en 2015. Pierre nous a quitté le 19 décembre 2017 à l'âge de 90 ans.



Michel Seidenbinder,

pasteur, n'est plus.

Michel Seidenbinder est né en 1928 à Allevard. Son père était ingénieur aux Forges d'Allevard.

Michel a d'abord suivi des études de droit à Grenoble avant de se diriger vers des études de théologie à Montpellier puis à Strasbourg.

Il fût secrétaire général de « la gerbe », maison de jeunesse protestante à Montpellier de 1952 à 1959.

En 1959, il devient pasteur à Montmeyran (Drôme). Pendant plus de 20 ans, Michel s'est impliqué dans la vie de cette région en créant un spectacle « son et lumière » attirant plus de 2 000 personnes et en relançant les camps de scouts. Il fût ensuite pasteur à Valence puis à Chambéry.

C'est en 1991 que Michel revient sur ses terres à Montouvrard pour profiter de sa retraite. Il rénove avec son épouse et ses enfants la maison familiale achetée en 1969. Actif dans l'association des « Amis du Musée » en particulier pour la création du sentier du fer, il s'implique à nouveau dans l'œcuménisme avec le Père Francis Exertier.

Il deviendra président de l'association des « Amis du temple d'Allevard », qui gère le temple protestant place du Temple.

Marié depuis 1952 avec Catherine, ils eurent 5 enfants. Leur fille ainée, Christine, fût conseillère municipale d'Allevard. Michel nous a quitté le 11 octobre 2017 à l'âge de 89 ans.



Marcel Sacco,

figure du commerce local, s'est éteint.

Marcel Sacco s'est éteint le 14 août dernier. Commerçant-artisan en électroménager depuis 1965 à Allevard, Marcel laisse un souvenir fort dans la vie commerçante et associative de notre commune, il était une figure d'Allevard.

Il a été président de la maison des jeunes, président de l'union commerciale, membre de l'harmonie depuis 1976 en qualité d'électricien mais aussi de fidèle ami, membre du bureau de la confrérie St-Joseph et membre du bureau de la caisse locale du Crédit Agricole.

Il était le père de Brigitte, professeur de piano à l'école municipale de musique, de Jean-Michel qui a pris sa succession au sein de l'entreprise familiale maintenant située place de Verdun, et l'époux de Joséphine avec qui il partageait l'activité de son commerce.

Marcel nous a quitté le 14 août à l'âge de 88 ans.

Avril

27 AVRIL

« Un lac »
Compagnie le Bateau de Papier
 (voir p.17)
 La Pléiade à 20h30

28 AVRIL

Soirée dansante avec orchestre
 Association « Rythm'et danse »
 La Pléiade à 20h
 Entrée 15€

Mai

1^{ER} MAI

Fête des classes
 Photos des classards au parc Very à 10h
 Déambulation dans le centre ville à 11h
 Si vous êtes nés dans une année se terminant en 8 et que vous voulez faire la fête, pensez à vous inscrire au 06 79 11 60 59

2 MAI

Don du sang
 La Pléiade
 Salle de l'Atelier de 17h à 20h

5 MAI

Grande Soirée Jazz Bobby Few
 (voir p.17)
 Documentaire et concert
 La Pléiade à 20h

DU 18 MAI AU 21 MAI

Festival Hanangona Fest (p.18)
 Danses orientales, indiennes et tribal fusion
 Infos : www.anangonafest.com

LES 25, 26, 27 MAI

Biennale des Arts de l'école municipale des Arts
 Expositions et nombreuses animations autour du thème « la culture celtique »
 La Pléiade et déambulations
 Infos : www.allevard.fr
 (rubrique « école des arts »)

26 MAI

Concert de Mirrorfield (p.17)
 Rock celtique
 La Pléiade à 20h30.

Juin

1^{ER} JUIN

Miroirs de soi
 Travaux des élèves du collège d'Allevard
 19h : exposition photos et carnets intimes
 20h : spectacle (lectures expressives et saynètes)
 La Pléiade

2 JUIN

Concert de la chorale d'Allevard
 La Pléiade à 20h
 Entrée libre

9 ET 10 JUIN

Spectacle des élèves
En compagnie de Cécile
 La Pléiade à 15h et 17h

15 JUIN

Le gala annuel de l'association Hop & Dance
 La Pléiade à 20h
 Ouverture de la billetterie à 19h30
 Tarifs : 10€ adulte / 5€ Enfant

DU 22 JUIN AU 31 AOÛT

Concerts en plein air
 Place de la Résistance
 Tous les vendredis à 18h30
 Gratuits

23 JUIN

Concert de clôture de l'année
 École municipale de musique
 La Pléiade à 20h30
 Gratuit

30 JUIN

Tournoi en hommage à Lardy
 Quelque soit votre niveau, venez partager un moment sportif et convivial
 Stade de Crêts-en-Belledonne
 À partir de 9h

Juillet

JUILLET ET AOÛT

Marché nocturne
 Place de la Résistance
 Tous les mardis à partir de 19h

DU 7 AU 15 JUILLET

Opéra académie
 Ateliers de chants lyriques avec des professeurs professionnels
 Concerts gratuits dans la ville
 Infos : operastage.fr

7 juillet - Parc Thermal

12 juillet - Parc du Casino
 Horaire à venir

14 juillet - Concert de fin de stage
 La Pléiade à 20h30

14 JUILLET

Feu d'artifice du 14 juillet
 Lac du Flumet

Août

15 AOÛT

Fête de la montagne
 Le Collet - Organisé par le Ski Club

Septembre

9 SEPTEMBRE

Vide grenier
 Parc Thermal
 Infos : 06 10 32 17 07

14 SEPTEMBRE

Présentation de la saison culturelle 2018-2019 de La Pléiade
 Découvrez la programmation
 Spectacle musical gratuit
 20h à La Pléiade

DU 19 AU 28 SEPTEMBRE

Exposition
Le Monde de Lautrec
 Ateliers Rêves de couleurs
 Mairie, Salle Veyton
 De 14h30 à 18h30
 Accès libre



Concert de saison avec l'Harmonie

Place de la Résistance

MAI - Samedi 26 à 18 h 00
 JUIN - Samedi 09 à 20 h 30
 JUILLET - Samedi 07 à 17 h 00
 JUILLET - Vendredi 13 à 21 h 00
 SEPTEMBRE - Samedi 15 à 17 h 30

En cas de mauvaise météo, repli à la salle de l'Atelier de La Pléiade.

